

Décisions et Avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 25 juin 2024

- **Bilan CVEC :**

La Commission donne un avis favorable à ce bilan.

- **Demande d'habilitation du DU Intelligence artificielle pour les sciences (UFR des Sciences) :**

La Commission donne un avis favorable à cette demande d'habilitation.

- **Demande d'habilitation du DU Didactique du français langue étrangère pour apprenants norvégiens (Carré International) :**

La Commission donne un avis favorable à cette demande d'habilitation.

- **Demande d'ouverture de la préparation à l'agrégation externe d'Espagnol (UFR LVE) :**

La Commission donne un avis favorable à cette demande d'ouverture pour la rentrée 2024.

- **Demandes de modifications de l'organisation des enseignements applicables à la rentrée 2024 et organisation des enseignements des formations qui ouvrent à la rentrée 2024 :**

La Commission donne un avis favorable aux demandes de modifications de l'organisation des enseignements figurant en annexe 1 de ce document pour les composantes, écoles et instituts suivants :

- UFR Droit, AES at Administration publique, UFR Santé, UFR des Sciences et UFR HSS.

La Commission reporte la demande de modification de l'organisation des enseignements de l'UFR STAPS à la prochaine CFVU.

Les demandes de modifications de l'organisation des enseignements liées à la future réforme d'accès aux métiers de l'enseignement seront effectives uniquement si le projet de réforme est maintenu.

- **Demandes de modifications et nouvelles modalités de contrôles des connaissances et des compétences applicables à la rentrée 2024 :**

La Commission approuve les demandes de modifications de MCCC figurant également en annexe 1 de ce document pour les composantes suivantes :

- UFR des Sciences, INSPE, UFR HSS, UFR Santé et UFR STAPS.

- **Passerelles entre les DUT/BUT Carrières sociales et les Diplômes d'Etat Assistant de service social et Educateur spécialisé :**

La Commission donne un avis favorable aux passerelles proposées entre les DUT/BUT Carrières sociales et les Diplômes d'Etat Assistant de service social et Educateur spécialisé à compter de la rentrée 2024.

- **Demande de modification du calendrier universitaire 2024/2025 (UFR des Sciences) :**

La Commission donne un avis favorable aux propositions de modifications du calendrier universitaire 2024-2025 pour les formations de l'UFR des Sciences suivantes :

- L3 MIASHS parcours PPPE
- M2 Chimie parcours CEDD
- M2 Chimie parcours COI

- **Règlement des études du SUAPS dans le cadre des UE Sport :**

La Commission approuve le règlement des études proposé par le SUAPS.

- **Modification du règlement commun des études 2022-2027 :**

La Commission approuve les modifications proposées pour le règlement commun des études 2022-2027.

- **Critères d'accès à la télésurveillance :**

La Commission approuve la proposition concernant les critères d'accès à la télésurveillance pour les formations à distance à compter de la rentrée 2024.

- **Demande d'ouverture du Master MEEF Second degré parcours Enseignement Français à l'Étranger option Mathématiques :**

La Commission donne un avis favorable à cette demande d'ouverture de parcours pour la rentrée 2024.

- **Modification des Passerelles (UFR des Sciences) :**

La Commission donne un avis favorable aux propositions de modification des passerelles automatiques proposées par l'UFR des Sciences ci-dessous :

- Ajout de la passerelle pour les étudiants de L2 CUPGE Mathématiques/Informatique vers la L3 Mathématiques et la L3 Informatique (rentrée 2024).
- Suppression de la passerelle pour les étudiants de L1 LAS Physique vers la L2 EEEA et vers la L2 Mécanique (rentrée 2024).
- Suppression de la passerelle pour les étudiants de la L1 Sciences de la Terre vers la L2 Sciences de la Vie (rentrée 2025).
- Suppression de la passerelle pour les étudiants de la L1 Sciences de la Vie vers la L2 Sciences de la Terre (rentrée 2025).

- **Convention cadre entre l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes (IEP) et l'Université de Caen Normandie :**

La Commission donne un avis favorable à cette convention.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

CFVU du 25 juin 2024 :

Annexe 1 : Demandes de modifications de l'organisation des enseignements applicables à la rentrée 2024 et organisation des enseignements des formations qui ouvrent à la rentrée 2024.

Demandes de modifications et nouvelles modalités de contrôles des connaissances et des compétences applicables à la rentrée 2024.

Demande : diminuer le volume horaire du projet tutoré des licence professionnelles métiers du notariat et Assistant juridique : celui est actuellement fixé à 145h ; il conviendrait de le porter à 70h pour les deux licences professionnelles

Concernant la LP métiers du notariat

Lorsque la Faculté de droit a voulu ouvrir la LP Métiers du notariat à l'apprentissage, sur les conseils du SUFCA, des modifications de maquettes ont été effectuées. Elles ont été établies sur les éléments suivants :

- Les partenaires professionnels (notaires) ont accepté une formation s'étalant au maximum sur 13 semaines.
- Les partenaires professionnels ont émis la volonté de pouvoir embaucher des alternants pour une période de 12 mois ou plus.

Compte tenu de ces éléments, la formation qui compte 336h (354h avec la remise à niveau) devait augmenter son volume horaire pour le porter à 400h, volume minimum pour ouvrir une formation à l'apprentissage. Au moment de l'ouverture de la formation à l'alternance, il a donc été décidé, sur les conseils du SUFCA, d'intégrer un volume d'heures pour le projet tutoré afin de justifier d'un temps de formation suffisant pour permettre à un employeur de proposer des contrats de 12 voire de 14 mois à un alternant. C'est ainsi que la maquette de LP Métiers du notariat prévoit 145h de projet tutoré.

En réalité, ces heures correspondent à un travail personnel mené par chaque étudiant. En cas de difficulté ou de demande de conseils, les étudiants peuvent se tourner vers les responsables de la formation ou leurs enseignants. Mais ces 145 heures ne correspondent pas à des heures de présence en centre de formation.

Nous avons été informés par le SUFCA que les 145 heures devraient correspondre à un temps de présence en centre de formation. Le problème est le suivant : la formation ne peut durer plus que 13 semaines. Or le temps de présence cumulé (354h de cours + 145h de projet tutoré) étalé sur 13 semaines dépasse la durée légale du temps de travail hebdomadaire $((354+145)/13=38.3\text{h/semaine})$ en moyenne) que nous devons respecter.

Aussi, et afin de nous conformer au cadre réglementaire de l'apprentissage, nous n'avons pas d'autre choix que de revenir en arrière pour réduire le nombre d'heures consacrées au projet tutoré. Il est donc proposé de réduire le nombre d'heures du projet tutoré de 145h à 70h pour la LP Métiers du notariat à compter de la rentrée prochaine. Je rappelle qu'à défaut de modification, la formation ne pourra pas ouvrir (alors même que la sélection est déjà faite).

Ce volume de 70h portera le temps de présence des étudiants (remise à niveau comprise) à un peu plus de 32h par semaine en moyenne (à raison de 6 heures de cours par jour du lundi au vendredi pendant 13 semaines + un étalement des 70h à l'année) : 354h de cours + 70h de projet tutoré = 424 heures de présence en centre de formation. Sur 13 semaines : 32,6 heures en moyenne.

Concernant la LP Assistant juridique

Le problème est le même pour la LP Assistant juridique. La solution préconisée suit la même logique.

Nous proposons donc de réduire le volume d'heures du projet tutoré de la maquette. Actuellement fixé à 145h, nous demandons de le réduire à 70h. Ainsi, avec la remise à niveau, chaque étudiant suivra 354h de cours + 70h de projet tutoré = 424 heures de présence en centre de formation. Sur 13 semaines : 32,6 heures en moyenne.

Cette modification (comme celle concernant la LP Métiers du notariat) permettra de nous conformer à la réglementation applicable. Sans elle, la formation ne pourra pas ouvrir à la rentrée prochaine (alors même que la sélection est déjà faite).

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025
 validées par le Conseil d'Institut du 16 mai 2024**

COMPOSANTE : INSPE

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Modalités actuelles	Modifications souhaitées
MEEF 2nd degré Parcours SVT S4/UE2/ Analyse de l'activité et professionnalités	CCE (50 %) + CCO (50 %)	CCO (100 %)
MEEF 2nd degré Parcours SVT S4/UE3/ Approches curriculaires et apprentissage	CCE (50 %) + CCO (50 %)	CCO (100 %)

L'argumentaire :

Les étudiants de M2 ont un stage qui a lieu au premier semestre et l'an prochain le stage sera réduit pour s'arrêter le 20 décembre. Il n'y aura donc plus de stage au semestre 4. Les UE 2 et 3 sont évaluées par le portfolio et le portfolio porte principalement sur l'articulation de la formation et des stages. Il y a donc une perte de sens à évaluer une activité basée sur les stages quand il n'y a plus de stage. Cependant, la soutenance du portfolio conserve son sens car la perception de ce qui a été fait en stage au semestre 3 évolue encore au semestre 4 et cela peut être questionné à distance du stage, cela aide même à la prise de recul sur l'activité en classe. C'est pourquoi il nous semble judicieux de conserver une évaluation écrite du portfolio en semestre 3 et une évaluation orale au semestre 4. Par ailleurs, il y a un seul jury, en juin ce qui signifie que les évaluations sont annualisées.



En concertation avec les représentants étudiants en orthophonie et en cohérence pédagogique :

- Passage de certains cours d'UE :
 - o de L3 en L2 (UE 572 en UE 571) ce qui allègerait le volume horaire en L3 et intégrerait plus de mise en pratique dès la 2^{ème} année.
 - o de M1 en L2 (UE 562 en UE 541) : demande de 4CM+3TD pour l'évaluation et la prise en charge des troubles olfacto-gustatifs (COVID, AVC, ORL) : nouvelle prise en soin orthophonique.
- L3 UE 542 : 2 CM pour les conduites d'entretien, 6TD pour les mises en pratique et prises en charge pluridisciplinaire des troubles de l'oralité. Ce trouble se retrouve de plus en plus en pratique courante et concerne différentes pathologies (TSA, prématurité, handicap...).
- L3 UE 2.6 : 1CM+1TD pour la prise en charge des TSA (l'adulte TSA). C'est aussi une demande de la part des étudiants pour cette pathologie.
- M1 UE 524 : refonte des enseignements de l'UE en suivant les recommandations de bonnes pratiques d'évaluation, de prévention et de remédiation des troubles du langage écrit chez l'enfant et l'adulte parues en 2022 (consensus scientifique formalisé). Dans cette UE, des enseignements obsolètes ont été purgés en faveur des nouvelles techniques de prise en charge. C'est une demande des étudiants à être mieux armés face aux troubles du langage écrit. La prise en charge des TSLE est une pratique courante et quotidienne des orthophonistes.
- M1 UE 75 : 4 CM+2TD sur la méthodologie SCED pour le mémoire de recherche. Méthodologie statistique adaptée aux échantillons de population (petites cohortes) rencontrés dans les protocoles de mémoire.
- M1 UE 543 : 2CM sur les conduites d'entretien et 7TD de mise en pratique et études de cas pratiques et prise en charge pluridisciplinaire avec d'autres professionnels de santé.
- M1 UE 562 : 1TD pour la prise en charge pluridisciplinaire (diététique) dans les pathologies en cancérologie ORL.



Modifications de modalités de contrôle des connaissances 2024/2025

COMPOSANTE : Santé - CFUO orthophonie

Formation/Année/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Commentaires
1ère année d'orthophonie			X
UE 1.2.2. Psychologie sociale	17h CM - 10h TD	13h CM - 14h TD	Modification de 4 CM en 4 TD pour une application pratique plus adaptée à la l'orthophonie
UE 1.2.2. Psychologie sociale	90 minutes CT	120 minutes CT	Laisser plus de temps de aux étudiants afin de répondre aux questions des 2 intervenants
2ème année d'orthophonie			
UE 9.2 Intervention et promotion de la santé	6CM+9,5TD	6CM+10,5TD	Présentation de l'ergothérapie aux étudiants 1TD
UE 5.4.1. Données générales concernant l'oralité, les fonctions OMF et leurs troubles	20CM+14TD	24CM+17TD	Ajout de 4CM + 3 TD afin d'aborder l'évaluation et l'intervention orthophonique de nouvelles pathologies (troubles olfacto-gustatifs).
UE 5.7.1. Aphasiologie, bilan et évaluation en aphasiologie	23 CM+22TD	28 CM+ 26 TD	Transfert d' enseignements de l'UE 572 dans l'UE 571
3ème année d'orthophonie			
UE 2.6 : Psychiatrie de l'enfant	29h CM - 14h TD	30h CM - 15h TD	1 CM+1TD : Approfondissement des notions abordées (TSA)
UE 5.7.2. Intervention orthophonique en aphasiologie	16,5h CM - 18,5h TD	18,5 CM+23,5 TD	2 CM+5TD : Approfondissement des notions abordées via des études de cas et de mises en pratique.
		soit 13,5 CM+19,5TD, si les transferts d'enseignements sont actés	
UE 5.4.2. Bilan et évaluation des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	10h CM - 20h TD	12h CM - 26h TD	Ajout de 2h de CM afin d'approfondir les conduites d'entretien et les outils/méthodes d'évaluation. Ajout de 6TD afin d'approfondir les études de cas et mises en pratique.
UE 8.6. Langue	25% CC : présentiel/participation	50 % CC : TPG/Participation	
	25% CC : TPG		
	50% CT	50% CT	
4ème année d'orthophonie			
UE 7.5. Méthodologie du mémoire	25h TD	4h CM - 27h TD	Ajout de 4 CM afin d'aborder la méthodologie des études de cas unique SCED (Single Case Experimental Design). Ajout de 2 TD pour la mise en pratique du SCED.
UE 5.5.2. Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd	100% CT de 120 minutes	Session 1 : 25% CC - 75% CT de 120 minutes	CC : Valorisation des travaux personnels guidés réalisés
		Session 2 : Note CC (25%) + 75 % écrit ou oral (120 ou 40 min)	
UE 5.2.4. Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	10h CM - 19,5h TD	11h CM - 33,5h TD	Ajout de 1h CM afin d'approfondir les critères de décision de soin des troubles du langage écrit. Ajout de 14h TD afin d'aborder les parcours de soins spécifiques en langage écrit (lien LO/LE, recommandations HAS et aménagements pédagogiques), d'approfondir l'élaboration des lignes de base, les études de cas et mises en pratique. Respecter les nouvelles recommandations de bonnes pratiques.
UE 5.4.3. Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	5h CM - 19,5h TD	7h CM - 26,5h TD	Ajout de 2h CM afin d'approfondir les conduites d'entretien et les outils/méthodes d'évaluation. Ajout de 7TD afin d'approfondir les études de cas et mises en pratique.
UE 5.6.2. Intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	15h CM - 25h TD	15h CM - 26h TD	Ajout de 1 TD afin d'aborder la prise en soins ortho-diététique dans le cadre de la cancérologie ORL
5ème année d'orthophonie			
UE 5.5.3. Intervention orthophonique dans les surdités acquises	25% CC+ 75% CT	Session 1 : 100% CC devoir	
		Session 2 : 100% CT écrit ou oral (60 ou 40 min)	

VDI DSTPHAR :DSTPH1 DEUST 1A Préparateur en Pharmacie																			
DSTPHS1 : SEMESTRE 1 DEUST																			
Enseignements																			
					Volume horaire						Contrôle continu	Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		Calcul moyenne			
CODE UE	UE	Enseignant Responsable	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE		CM	TD	TP	Total	ECTS	Part CC	Nature examen	Part CT	Nature examen	Part CT	Coefficient	TOTAL COEF UE		
DSPS1UE1	UE-1.1 Communication- Numérique en santé	Estelle RICHARD	DS1UE11	Communication professionnelle niveau 1 (patient + professionnels de santé + équipe)		18			18	1,5	100%		0%	Oral 20 min	100%	2	2	Enseignements Université	
		Caroline NEDELEC	DS1UE12	Anglais			10		10	1	100%		0%	Oral 20 min	100%	1		Enseignements Université	
		Alban Lepailleur	DS1UE13	Numérique en santé			6		6	0,5	100%					validation		1h30 en TD remédiation + 4h30 en e-learning	
DSPS1UE2	UE-1.2 Sciences fondamentales	Isabelle VARLET	DS1UE21	Chimie (minérale et organique)		28	20		48	6	100%		0%	Ecrit 1h	100%		4	Enseignements CIFAC	
		Isabelle VARLET	DS1UE22	Biochimie		12	3		15									Enseignements CIFAC	
DSPS1UE3	UE-1.3 Anatomie et physiologie des grands systèmes	J. HECQUARD	Bases en Anatomie, biologie cellulaire et Physiologie des différents systèmes			30	10		40	5	100%		0%	Ecrit 2h	100%		3	Enseignements CIFAC	
DSPS1UE4	UE-1.4 Sciences pharmaceutiques	Helène DAVY-MERCIER	Galénique 1, pharmacologie générale, toxicologie			30	24		54	6	100%		0%	Ecrit 2h	100%		4	Enseignements CIFAC	
DSPS1UE5	UE-1.5 Organisation, droit et gestion	Emmanuelle. LOPEZ	Gestion (commandes et stocks + prix et facturation + système informatique + robot + sérialisation)			31			31	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%		2	Enseignements CIFAC	
DSPS1UE6	UE-1.6 Recherche et projet	Estelle RICHARD	Méthode de travail - sources et recherche documentaire				6		6	1	100%		0%	Oral 15 min	100%		1	Enseignements Université	
DSPS1UE7	UE-1.7 Apprentissage		Présence en entreprise							6	Validation par le maître de stage et l'équipe pédagogique						validation	En entreprise	
Total Semestre 1						149	79	0	228	30								16	
DSTPHS2 : SEMESTRE 2 DEUST																			
Enseignements																			
					Volume horaire							Contrôle continu	Contrôle terminal		Contrôle terminal Session 2		Calcul moyenne		
CODE UE	UE	Enseignant Responsable	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE		CM	TD	TP	Total	ECTS	Part CC	Nature examen	Part CT	Nature examen	Part CT	Coefficient	TOTAL COEF UE		
DSPS2UE1	UE-2.1 Communication (S2)	Caroline NEDELEC	Anglais			10			10	1	100%		0%	Oral 20 min	100%		1	Enseignements Université	
DSPS2UE2	UE-2.2 Sciences biologiques	Isabelle VARLET	DS2UE21	Immunologie		9	6		15	4	100%		0%	Ecrit 1h30	100%		3	Enseignements CIFAC	
		Isabelle VARLET	DS2UE22	Microbiologie		10	5												
		Isabelle VARLET	DS2UE23	Hématologie		8	2		10										
DSPS2UE3	UE-2.3 Infectiologie	Helène DAVY-MERCIER	DS2UE31	Processus infectieux et parasitaires (infections bactériennes, virales, fongiques et parasitaires)		10	5		15	5	100%		0%	Ecrit 2h	100%		3	Enseignements CIFAC	
		Jocelyne HECQUARD	DS2UE32	Traitements anti infectieux (antibiotiques, antiviraux, antifongiques et antiparasitaires)		15	10												
		Jocelyne HECQUARD	DS2UE33	Hygiène et prévention des maladies infectieuses		1	4		5										
DSPS2UE4	UE-2.4 Cardiologie	Helène. DAVY-MERCIER/ Jocelyne HECQUARD	Physiopathologie cardiovasculaire (HTA, ICOR, IDM, IC, dyslipidémie...), traitements à visée cardiovasculaire (anti-HTA, anti-angoreux, anti arythmiques, hypolipémiants), traitements antiagrégants plaquettaires et anticoagulants, règles hygiéno-diététiques			20	12		32	3	100%		0%	Ecrit 1h30	100%		2	Enseignements CIFAC	
DSPS2UE5	UE-2.5 Troubles métaboliques et endocrinologie	Helène. DAVY-MERCIER/ Jocelyne HECQUARD	Physiopathologie (diabète, pathologie thyroïdienne, pathologie des surrénales...), traitements (antidiabétiques, hormones thyroïdiennes, antithyroïdiens de synthèse...), règles hygiéno-diététiques			20	12		32	3	100%		0%	Ecrit 1h30	100%		2	Enseignements CIFAC	
DSPS2UE6	UE-2.6 Organisation, droit et gestion (S2)	Emmanuelle. LOPEZ	DS2UE61	Droit du travail		12	3		15	3	100%		0%	Ecrit 1h30	100%		2	Enseignements CIFAC	
		Emmanuelle. LOPEZ	DS2UE62	Ethique et déontologie 1		8	2		10										
DSPS2UE7	UE-2.7 Préparation et conditionnement (S3)	Helène DAVY-MERCIER/ C.COSSART	DS2UE71	Galénique 2			6	15	21	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%		2	Enseignements CIFAC	
		Helène DAVY-MERCIER/ C.COSSART	DS2UE72	Législation		5			5										
DSPS2UE8	UE-2.8 Recherche et projet (S2)	Estelle RICHARD	Projet tutoré (projet avec une problématique à résoudre en entreprise)				15		15	2	100%		0%	Oral 20 min	100%		1	Enseignements Université	
DSPS2UE9	UE-2.9 Apprentissage (S2)		Présence en entreprise							6	Validation par le maître de stage et l'équipe pédagogique						validation	En entreprise	
Total Semestre 2						118	92	15	225	30								16	

VDI DSTPHAR : DSTPH2 DEUST 2A Préparateur en Pharmacie																			
DSTPHS3 : SEMESTRE 3 DEUST																			
Enseignements																			
					Volume horaire						Contrôle continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		Calcul moyenne		
CODE UE	UE	Enseignant Responsable	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE		CM	TD	TP	Total	ECTS	Part CC	Nature examen	Part CT	Nature examen	Part CT	Coefficient	TOTAL COEF UE		
DSPS3UE1	UE3.1 Communication	Sophie PRICOT	DS3UE11	Anglais			10		10	1	100%		0%	Oral 20 min	100%	1	3	Enseignements Université	
		Pierre LECOUFLET	DS3UE12	Communication professionnelle niveau 2 (patient + professionnels de santé + équipe) Démarche Qualité		3	18	10	31	2,5	100%		0%	Oral 20 min	100%	3		Enseignements Université	
		Alban Lepailleur	DS3UE13	Numérique en santé			6			0,5								enseignement Université 1h30 TD remediation présentiel + 4h30 e-learning	
DSPS3UE2	UE3.2 Maladies osseuses, rhumatismes, douleurs	Hélène Davy-Mercier/ Jocelyne Hecquard	Physiopathologie de la douleur et de l'inflammation- bases de rhumatologie (arthrite, arthrose, polyarthrite...), les anti- inflammatoires stéroïdiens et non stéroïdiens, les antalgiques, les traitements de l'ostéoporose			15	8		23	2	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS3UE3	UE3.3 Gastro-entérologie	H. Davy-Mercier/ J. Hecquard	Physiopathologie digestive (vomissements, diarrhées, constipation, ulcères, MICI), traitements (antiémétiques, anti diarrhéiques, laxatifs, antiulcéreux, traitements des MICI), règles hygiéno-diététiques			12	8		20	2	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS3UE4	UE3.4 Maladies du système nerveux central, affections mentales, addictologie	H. Davy-Mercier/ J. Hecquard	Anatomie et Physiologie du SNC, Physiopathologie et traitements des principales maladies neurologiques (Parkinson,Alzheimer, épilepsie, sep) et psychiatriques (troubles du sommeil, anxieux, dépressifs, psychoses), addictologie et traitements des principales addictions (tabac, opiacés, alcool).			30	12		42	4	100%		0%	Ecrit 1h30	100%	3	3	Enseignements CIFAC	
DSPS3UE5	UE3.5 Initiation au conseil officinal	Isabelle VARLET	DS3UE51	Bases de botanique et de pharmacognosie		10	6		16	5	100%		0%	Ecrit 1h30	100%	3	3	Enseignements CIFAC	
		Helene DAVY-MERCIER	DS3UE52	Bases de l'homéopathie et de l'aromathérapie		2	2		4									Enseignements CIFAC	
		Chistèle COSSART	DS3UE53	Dispositifs médicaux			22		22									Enseignements CIFAC	
			DS3UE54	Fondamentaux de la pharmacie clinique		3			3									Enseignements Université	
DSPS3UE6	UE3.6 Préparation et conditionnement	H. Davy-Mercier/ C. Cossart	Préparations : gélules et solutions					20	20	2	100%		0%	TP 1h30	100%	1	1	Enseignements CIFAC	
DSPS3UE7	UE3.7 Santé publique, éthique et déontologie	Emmanuelle. LOPEZ	DS3UE71	Ethique et déontologie		10	7		17	5	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
		Emmanuelle. LOPEZ	DS3UE72	Santé publique et organisation du système de santé en France		12	6		18									Enseignements CIFAC	
DSPS3UE8	UE3.8 Apprentissage		Présence en entreprise							6	Validation par le maître de stage et l'équipe pédagogique						Validation	En entreprise	
Total Semestre 3						97	105	30	226	30								16	
DSTPHS4 : SEMESTRE 4 DEUST																			
Enseignements																			
					Volume horaire						Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal Session 2		Calcul moyenne		
CODE UE	UE	Enseignant Responsable	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE		CM	TD	TP	Total	ECTS	Part CC	Nature examen	Part CT	Nature examen	Part CT	Coefficient	TOTAL COEF UE		
DSPS4UE1	UE4.1 Communication et numérique en Santé	Sophie PRICOT	DS4UE11	Anglais			10		10	1	100%		0%	Oral 20 min	100%	1	2	Enseignements Université	
		Pierre LECOUFLET	DS4UE12	Communication professionnelle niveau 3 (patient + professionnels de santé + équipe)			10		10	1	100%		0%	Oral 20 min	100%	1		Enseignements Université	
		Alban Lepailleur	DS4UE13	Numérique en santé			16		16	1								enseignement université 4h30 TD remediation présentiel + 11h30 e-learning	
DSPS4UE2	UE4.2 Urologie, néphrologie, gynécologie	Jocelyne HECQUARD	Anatomie de l'appareil génital masculin et féminin, physiologie de la reproduction, contraception. Principales affections du système urinaire et leurs traitements			18	7		25	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS4UE3	UE4.3 ORL et pneumologie	Jocelyne HECQUARD/ Helène DAVY-MERCIER	Anatomie et Physiologie respiratoire, physiopathologie et traitements de l'asthme et de la BPCO, autres traitements ORL (antitussifs, mucolytiques, traitements du rhume ...)			12	8		20	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS4UE4	UE4.4 Dermatologie, allergologie, ophtalmologie	Jocelyne HECQUARD/ Helène DAVY-MERCIER	Anatomie et physiologie de la peau, principales affections cutanées et leur traitement, Anatomie et physiologie de l'œil,principales pathologies ophtalmiques (conjonctivites, kératites, uvéites, glaucomes, DMLA...) et leur traitement			16	10		26	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS4UE5	UE4.5 Cancérologie	Virginie.SEGONZAC	Processus tumoraux, principaux type de cancers, traitements anticancéreux, radiothérapie (bases), soins de supports et conseils associés			20	10		30	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS4UE6	UE4.6 Initiation au conseil officinal	C. COSSART/Helène DAVY-MERCIER	Conseils : pathologies hors ordonnance				30		30	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS4UE7	UE4.7 Préparation et conditionnement	Helène DAVY-MER/ C. COSSART	Préparations : pommades, crèmes, cérats, gels, liniments					20	20	3	100%		0%	TP 1h30	100%	1	1	Enseignements CIFAC	
DSPS4UE8	UE4.8 Recherche et projet	Charline KIEFFER et Pierre LECOUFLET	Projet tutoré DEUST (projet avec une problématique à résoudre en entreprise)				24		24	3	100%		0%	Oral 20 min	100%	3	3	Enseignements Université	
DSPS4UE9	UE4.9 Apprentissage		Présence en entreprise							6	Validation par le maître de stage et l'équipe pédagogique						Validation	En entreprise	
AFGSU	AFGSU- Niveau 1								14		Validation							CESU	
Total Semestre 4						66	125	20	225	30								16	

VDI DSTPHAR : DSTPH2 DEUST 2A Préparateur en Pharmacie																		
DSTPHS3 : SEMESTRE 3 DEUST																		
Enseignements																		
					Volume horaire						Contrôle continu	Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		Calcul moyenne		
CODE UE	UE	Enseignant Responsable	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE		CM	TD	TP	Total	ECTS	Part CC	Nature examen	Part CT	Nature examen	Part CT	Coefficient	TOTAL COEF UE	
DSPS3UE1	UE3.1 Communication	Sophie PRICOT	DS3UE11	Anglais			10		10	1	100%		0%	Oral 20 min	100%	1	3	Enseignements Université
		Pierre LECOUFLET	DS3UE12	Communication professionnelle niveau 2 (patient + professionnels de santé + équipe) Démarche Qualité		3	20	10	33	3	100%		0%	Oral 20 min	100%	3		Enseignements Université
DSPS3UE2	UE3.2 Maladies osseuses, rhumatismes, douleurs	Hélène Davy-Mercier/ Jocelyne Hecquard	Physiopathologie de la douleur et de l'inflammation- bases de rhumatologie (arthrite, arthrose, polyarthrite...), les anti- inflammatoires stéroïdiens et non stéroïdiens, les antalgiques, les traitements de l'ostéoporose			15	8		23	2	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC
DSPS3UE3	UE3.3 Gastro-entérologie	H. Davy-Mercier/ J. Hecquard	Physiopathologie digestive (vomissements, diarrhées, constipation, ulcères, MICI), traitements (antiémétiques, anti diarrhéiques, laxatifs, antiulcéreux, traitements des MICI), règles hygiéno-diététiques			12	8		20	2	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC
DSPS3UE4	UE3.4 Maladies du système nerveux central, affections mentales, addictologie	H. Davy-Mercier/ J. Hecquard	Anatomie et Physiologie du SNC, Physiopathologie et traitements des principales maladies neurologiques (Parkinson,Alzheimer, épilepsie, sep) et psychiatriques (troubles du sommeil, anxieux, dépressifs, psychoses), addictologie et traitements des principales addictions (tabac, opiacés, alcool).			30	12		42	4	100%		0%	Ecrit 1h30	100%	3	3	Enseignements CIFAC
DSPS3UE5	UE3.5 Initiation au conseil officinal	Isabelle VARLET	DS3UE51	Bases de botanique et de pharmacognosie		10	6		16	5	100%		0%	Ecrit 1h30	100%	3	3	Enseignements CIFAC
		Helene DAVY-MERCIER	DS3UE52	Bases de l'homéopathie et de l'aromathérapie		2	2		4									Enseignements CIFAC
		Chistèle COSSART	DS3UE53	Dispositifs médicaux			26		26									Enseignements CIFAC
			DS3UE54	Fondamentaux de la pharmacie clinique		3			3									Enseignements Université
DSPS3UE6	UE3.6 Préparation et conditionnement	H. Davy-Mercier/ C. Cossart	Préparations : gélules et solutions					20	20	2	100%		0%	TP 1h30	100%	1	1	Enseignements CIFAC
DSPS3UE7	UE3.7 Santé publique, éthique et déontologie	Emmanuelle. LOPEZ	DS3UE71	Ethique et déontologie		10	7		17	5	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC
		Emmanuelle. LOPEZ	DS3UE72	Santé publique et organisation du système de santé en France		12	6		18									Enseignements CIFAC
DSPS3UE8	UE3.8 Apprentissage		Présence en entreprise							6	Validation par le maître de stage et l'équipe pédagogique						Validation	En entreprise
Total Semestre 3						97	105	30	232	30							16	
DSTPHS4 : SEMESTRE 4 DEUST																		
Enseignements																		
					Volume horaire						Contrôle continu	Contrôle terminal		Contrôle terminal Session 2		Calcul moyenne		
CODE UE	UE	Enseignant Responsable	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE		CM	TD	TP	Total	ECTS	Part CC	Nature examen	Part CT	Nature examen	Part CT	Coefficient	TOTAL COEF UE	
DSPS4UE1	UE4.1 Communication	Sophie PRICOT	DS4UE11	Anglais			10		10	1	100%		0%	Oral 20 min	100%	1	2	Enseignements Université
		Pierre LECOUFLET	DS4UE12	Communication professionnelle niveau 3 (patient + professionnels de santé + équipe)			10		10	1	100%		0%	Oral 20 min	100%	1		Enseignements Université
DSPS4UE2	UE4.2 Urologie, néphrologie, gynécologie	Jocelyne HECQUARD	Anatomie de l'appareil génital masculin et féminin, physiologie de la reproduction, contraception. Principales affections du système urinaire et leurs traitements			18	7		25	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC
DSPS4UE3	UE4.3 ORL et pneumologie	Jocelyne HECQUARD/ Helène DAVY-MERCIER	Anatomie et Physiologie respiratoire, physiopathologie et traitements de l'asthme et de la BPCO, autres traitements ORL (antitussifs, mucolytiques, traitements du rhume ...)			12	8		20	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC
DSPS4UE4	UE4.4 Dermatologie, allergologie, ophtalmologie	Jocelyne HECQUARD/ Helène DAVY-MERCIER	Anatomie et physiologie de la peau, principales affections cutanées et leur traitement, Anatomie et physiologie de l'œil,principales pathologies ophtalmiques (conjonctivites, kératites, uvéites, glaucomes, DMLA...) et leur traitement			16	10		26	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC
DSPS4UE5	UE4.5 Cancérologie	Virginie.SEGONZAC	Processus tumoraux, principaux type de cancers, traitements anticancéreux, radiothérapie (bases), soins de supports et conseils associés			20	10		30	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC
DSPS4UE6	UE4.6 Initiation au conseil officinal	C. COSSART/Helène DAVY-MERCIER	Conseils : pathologies hors ordonnance				30		30	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC
DSPS4UE7	UE4.7 Préparation et conditionnement	Helène DAVY-MER/ C. COSSART	Préparations : pommades, crèmes, cérats, gels, liniments					20	20	3	100%		0%	TP 1h30	100%	1	1	Enseignements CIFAC
DSPS4UE8	UE4.8 Recherche et projet	Charline KIEFFER et Pierre LECOUFLET	Projet tutoré DEUST (projet avec une problématique à résoudre en entreprise)				40		40	4	100%		0%	Oral 20 min	100%	3	3	Enseignements Université
DSPS4UE9	UE4.9 Apprentissage		Présence en entreprise							6	Validation par le maître de stage et l'équipe pédagogique						Validation	En entreprise
AFGSU	AFGSU- Niveau 1								14		Validation							CESU
Total Semestre 4						66	125	20	225	30							16	

VDI DSTPHAR : DSTPH2 DEUST 2A Préparateur en Pharmacie																			
DSTPHS3 : SEMESTRE 3 DEUST																			
Enseignements																			
					Volume horaire						Contrôle continu	Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		Calcul moyenne			
CODE UE	UE	Enseignant Responsable	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE		CM	TD	TP	Total	ECTS	Part CC	Nature examen	Part CT	Nature examen	Part CT	Coefficient	TOTAL COEF UE		
DSPS3UE1	UE3.1 Communication	Sophie PRICOT	DS3UE11	Anglais			10		10	1	100%		0%	Oral 20 min	100%	1	3	Enseignements Université	
		Pierre LECOUFLET	DS3UE12	Communication professionnelle niveau 2 (patient + professionnels de santé + équipe) Démarche Qualité		3	20	10	33	3	100%		0%	Oral 20 min	100%	3		Enseignements Université	
DSPS3UE2	UE3.2 Maladies osseuses, rhumatismes, douleurs	Hélène Davy-Mercier/ Jocelyne Hecquard	Physiopathologie de la douleur et de l'inflammation- bases de rhumatologie (arthrite, arthrose, polyarthrite...), les anti- inflammatoires stéroïdiens et non stéroïdiens, les antalgiques, les traitements de l'ostéoporose			15	8		23	2	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS3UE3	UE3.3 Gastro-entérologie	H. Davy-Mercier/ J. Hecquard	Physiopathologie digestive (vomissements, diarrhées, constipation, ulcères, MICI), traitements (antiémétiques, anti diarrhéiques, laxatifs, antiulcéreux, traitements des MICI), règles hygiéno-diététiques			12	8		20	2	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS3UE4	UE3.4 Maladies du système nerveux central, affections mentales, addictologie	H. Davy-Mercier/ J. Hecquard	Anatomie et Physiologie du SNC, Physiopathologie et traitements des principales maladies neurologiques (Parkinson,Alzheimer, épilepsie, sep) et psychiatriques (troubles du sommeil, anxieux, dépressifs, psychoses), addictologie et traitements des principales addictions (tabac, opiacés, alcool).			30	12		42	4	100%		0%	Ecrit 1h30	100%	3	3	Enseignements CIFAC	
DSPS3UE5	UE3.5 Initiation au conseil officinal	Isabelle VARLET	DS3UE51	Bases de botanique et de pharmacognosie		10	6		16	5	100%		0%	Ecrit 1h30	100%	3	3	Enseignements CIFAC	
		Helene DAVY-MERCIER	DS3UE52	Bases de l'homéopathie et de l'aromathérapie		2	2		4									Enseignements CIFAC	
		Chistèle COSSART	DS3UE53	Dispositifs médicaux			26		26									Enseignements CIFAC	
			DS3UE54	Fondamentaux de la pharmacie clinique		3			3									Enseignements Université	
DSPS3UE6	UE3.6 Préparation et conditionnement	H. Davy-Mercier/ C. Cossart	Préparations : gélules et solutions					20	20	2	100%		0%	TP 1h30	100%	1	1	Enseignements CIFAC	
DSPS3UE7	UE3.7 Santé publique, éthique et déontologie	Emmanuelle. LOPEZ	DS3UE71	Ethique et déontologie		10	7		17	5	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
		Emmanuelle. LOPEZ	DS3UE72	Santé publique et organisation du système de santé en France		12	6		18									Enseignements CIFAC	
DSPS3UE8	UE3.8 Apprentissage		Présence en entreprise							6	Validation par le maître de stage					4	4	En entreprise	
Total Semestre 3						97	105	30	232	30								20	
DSTPHS4 : SEMESTRE 4 DEUST																			
Enseignements																			
					Volume horaire						Contrôle continu	Contrôle terminal		Contrôle terminal Session 2		Calcul moyenne			
CODE UE	UE	Enseignant Responsable	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE		CM	TD	TP	Total	ECTS	Part CC	Nature examen	Part CT	Nature examen	Part CT	Coefficient	TOTAL COEF UE		
DSPS4UE1	UE4.1 Communication	Sophie PRICOT	DS4UE11	Anglais			10		10	1	100%		0%	Oral 20 min	100%	1	2	Enseignements Université	
		Pierre LECOUFLET	DS4UE12	Communication professionnelle niveau 3 (patient + professionnels de santé + équipe)			10		10	1	100%		0%	Oral 20 min	100%	1		Enseignements Université	
DSPS4UE2	UE4.2 Urologie, néphrologie, gynécologie	Jocelyne HECQUARD	Anatomie de l'appareil génital masculin et féminin, physiologie de la reproduction, contraception. Principales affections du système urinaire et leurs traitements			18	7		25	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS4UE3	UE4.3 ORL et pneumologie	Jocelyne HECQUARD/ Helène DAVY-MERCIER	Anatomie et Physiologie respiratoire, physiopathologie et traitements de l'asthme et de la BPCO, autres traitements ORL (antitussifs, mucolytiques, traitements du rhume ...)			12	8		20	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS4UE4	UE4.4 Dermatologie, allergologie, ophtalmologie	Jocelyne HECQUARD/ Helène DAVY-MERCIER	Anatomie et physiologie de la peau, principales affections cutanées et leur traitement, Anatomie et physiologie de l'œil,principales pathologies ophtalmiques (conjonctivites, kératites, uvéites, glaucomes, DMLA...) et leur traitement			16	10		26	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS4UE5	UE4.5 Cancérologie	Virginie.SEGONZAC	Processus tumoraux, principaux type de cancers, traitements anticancéreux, radiothérapie (bases), soins de supports et conseils associés			20	10		30	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS4UE6	UE4.6 Initiation au conseil officinal	C. COSSART/Helène DAVY-MERCIER	Conseils : pathologies hors ordonnance				30		30	3	100%		0%	Ecrit 1h	100%	2	2	Enseignements CIFAC	
DSPS4UE7	UE4.7 Préparation et conditionnement	Helène DAVY-MER/ C. COSSART	Préparations : pommades, crèmes, cérats, gels, liniments					20	20	3	100%		0%	TP 1h30	100%	1	1	Enseignements CIFAC	
DSPS4UE8	UE4.8 Recherche et projet	Charline KIEFFER et Pierre LECOUFLET	Projet tutoré DEUST (projet avec une problématique à résoudre en entreprise)				40		40	4	100%		0%	Oral 20 min	100%	3	3	Enseignements Université	
DSPS4UE9	UE4.9 Apprentissage		Présence en entreprise							6	Validation par le maître de stage					4	4	En entreprise	
AFGSU	AFGSU- Niveau 1								14		Validation							CESU	
Total Semestre 4						66	125	20	225	30								20	

DE IPA 1ère année commune

Accréditation Caen/ Rouen - Maquette pédagogique 2025-2026

Nature	Intitulé de l'enseignement	CM	TD	Sous total enseignement	Projet tutoré	Stage	Total formation	ECTS (=coefficient)	Evaluation	Session 2
UE1.1	Clinique	63	26	89			89	15	CT 100% écrit	100% écrit
UE2.1	Sciences infirmières en pratique avancée	32	3	35	21		56	6	CC 50% écrit / 50% oral	100% écrit
UE3.1	Responsabilité, éthique, législation, déontologi	19	12	31	5		36	3	CT 100% écrit	100% écrit
UE4.1	Méthodes de travail et C2i santé	13	2	15	6		21	3	CT 100% écrit	100% écrit
UE5.1	Anglais	10	2	12	3		15	3	CT 100% oral	100% oral
TOTAL VOLUME HORAIRE S 1		137	45	182	35		217	30		
UE1.2	Clinique	19	10	29	7		36	6	CT 50% écrit / 50% oral	50% écrit / 50% oral
UE6.2	Santé publique	26	8	34	7		41	6	CT 100% écrit	100% écrit
UE7.2	Formation et analyse de pratiques	24	3	27	7		34	6	50% écrit / 50% oral	50% écrit / 50% oral
UE8.2	Recherche	24	3	27	7		34	6	CT 100% écrit	100% écrit
UE9.2	Stage 1	0	0	0		280	280	6	CT 100% écrit	100% écrit
TOTAL VOLUME HORAI RE S2		93	24	117	28	280	425	30		
TOTAL ANNEE		230	69	299	63	280	642	60		

Mutualisation

DE IPA 2ème année mention PCS (PATHOLOGIES CHRONIQUES STABILISEES)

Nature	Intitulé de l'enseignement	CM	TD	Sous total enseignement	Projet tuteuré	Stage	Total formation	ECTS (=coefficient)	Evaluation	Session 2
UE8-3	Recherche	3	15	18			18	3	CC 100% écrit	100% écrit
UE5-2	Anglais	12		12	6		18	3	CC 50% écrit /50% oral	50% écrit /50% oral
UE10-3	Bases fondamentales	34	14	48	10		58	6	CT 100% écrit	100% écrit
UE1-3	Clinique	25	28	53	15		68	14	CT 100% oral	100% oral
UE11-3	Parcours Santé	6	16	22	10		32	4	CT 100% écrit	100% écrit
TOTAL VOLUME HORAIRE S3		80	73	153	41		194	30		
UE8.4	Recherche		10	10			10	6	CT 50% écrit/50% oral	50% écrit /50% oral
UE STAGE	STAGE		12		6	560	566	24	CT 100% écrit	100% écrit
TOTAL VOLUME HORAIRE S4		0	22	10	6	560	576	30		
TOTAL ANNEE		80	95	163	47	560	770	60		

DE IPA 2ème année mention ONCOLOGIE

Nature	Intitulé de l'enseignement	CM	TD	Sous total enseignement	Projet tuteuré	Stage	Total formation	ECTS (=coefficient)	Evaluation	Session 2
UE8-3	Recherche	3	15	18	15		33	3	CC 100% écrit	100% écrit
UE5-2	Anglais	12		12	6		18	3	CC 50% écrit /50% oral	50% écrit /50% oral
UE10-3	Bases fondamentales	34	14	48	10		58	6	CT 100% écrit	100% écrit
UE1-3	Clinique	42	38	80	15		95	14	CT 100% oral	100% oral
UE11-3	Parcours Santé	28	2	30	10		40	4	CT 100% écrit	100% écrit
TOTAL VOLUME HORAIRE S3		119	69	188	56		244	30		
UE8.4	Recherche		10	10			10	6	CT 50% écrit/50% oral	50% écrit /50% oral
UE STAGE	STAGE				12	560	572	24	CT 100% écrit	100% écrit
TOTAL VOLUME HORAIRE S4		0	10	10		560	582	30		
TOTAL ANNEE		119	79	198		560	826	60		

DE IPA 2ème année mention PSYCHIATRIE SANTE MENTALE

Nature	Intitulé de l'enseignement	CM	TD	Sous total enseignement	Projet tuteuré	Stage	Total formation	ECTS (=coefficient)	Evaluation	Session 2
UE8-3	Recherche	3	15	18	15		33	3	CC 100% écrit	100% écrit
UE5-2	Anglais	12		12	6		18	3	CC 50% écrit /50% oral	50% écrit /50% oral
UE10-3	Bases fondamentales	34	14	48	10		58	6	CT 100% écrit	100% écrit
UE1-3	Clinique	26	40	66	15		81	14	CT 100% oral	100% oral
UE11-3	Parcours Santé	10	15	25	10		35	4	CT 100% écrit	100% écrit
TOTAL VOLUME HORAIRE S3		85	84	169	56		225	30		
UE8.4	Recherche		10	10			10	6	CT 50% écrit/50% oral	50% écrit /50% oral
UE STAGE	STAGE				12	560	572	24	CT 100% écrit	100% écrit
TOTAL VOLUME HORAI RE S4		0	10	10		560	582	30		
TOTAL ANNEE		85	94	179		560	807	60		

Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025
validées par le Conseil d'UFR du

COMPOSANTE : Santé-Odontologie

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Oganisation actuelle	Modifications souhaitées	commentaires
DFGSO2 : Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques 2ème année			
EC Hémato-immuno (L2HEIM)	25hCM - MCC : 100%CT Ecrit 30 min session 1 & 2 - coeff. 1	EC Hémato-immuno (L2HEIM) et Hémostase (L2TISA) 27hCM - MCC : 100%CT Ecrit 30 min session 1 & 2 - coeff. 1	Ajustement des heures mutualisées avec la L2 Médecine, nécessitant de regrouper ces deux EC dans un même EC. Diminution de 6h CM
EC Hémostase (L2TISA)	8hCM - MCC : 100%CT Ecrit 30 min session 1 & 2 - coeff. 1		
UE RÉHABILITATION ORALE (DRLC)	E_Learning : 0	10h E-Learning	Réutilisation des capsules dispensées auparavant en mineure santé odontologie. Enseignement nécessaire pour odonto plus abordé en mineure santé, plus abordé en mineure depuis 2023/24
DFGSO3 : Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques 3ème année			
EC Pharmacologie (L2BMCT) et médicament	21hCM	23hCM	Ajustement des heures mutualisées avec la L2 Médecine, augmentation de 2h CM,
EC TP Prothèse amovible partielle	26hTP	32hTP	Accompagnement des étudiants pour préparation de l'épreuve de session 2. TP de préparation intersessions
DFASO1 : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques 4ème année			
EC TP Prothèse amovible totale	48hTP	54hTP	Accompagnement des étudiants pour préparation de l'épreuve de session 2. TP de préparation intersessions

Composante				14 UFR Santé															
Type de diplôme				Licence															
Mention de diplôme				GLSOIN Sciences pour la santé															
Versions d'étape : L2 sciences du soin : partie transversale				2LSOIN-102 (VET porteuse)															
Régulier : oui				Erasmus : non															
Régime spécial : non				ment à distance : oui															
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	Volume horaire	VET porteuse	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles	
Semestre 3	YSOS3U1			UE transversale S3	4		2LSOIN_102												
Semestre 3	YSOS3U1	O	YSOS3E11	Anglais		10h 9h30	2LSOIN_102			Écrit		40 min	100%	Écrit		40 min	100%	2	
Semestre 3	YSOS3U1	O	YSOS3E12	Initiation à la recherche		20h	2LSOIN_102			Écrit		Devoir à rendre	100%	Écrit		Devoir à rendre	100%	4 5	
Semestre 3	YSOS3U1	O	YSOS3E13	PPE et méthodologie Santé numérique *	1 (inclus dans les 4 ECTS de l'UE)	20h 20h30	2LSOIN_102	Écrits (PIX pro santé)		100%				Écrits (PIX pro santé)			100%	4 3	Introduction de 20h30 du module de santé numérique + 1 ECTS sur cette partie + le volume horaire de l'UE reste inchangé
Semestre 3	YSOS3U2			UE transversale soin S3	4		2LSOIN_102												
Semestre 3	YSOS3U2	O	YSOS3E21	Santé publique - préalable au service sanitaire	3 (inclus dans les 4 ECTS de l'UE)	40h	2LSOIN_102			Écrit		1h	100%	Écrit		1h	100%	6	L'enseignement SSES partie théorique devient porteur d'ECTS (obligation réglementaire pour les IFSI)
Semestre 3	YSOS3U2	O	YSOS3E22	Psychologie, sociologie et relations dans le soin		5h	2LSOIN_102			Écrit		30 min	100%	Écrit		30 min	100%	2	
Semestre 3	YSOS3U2	O	YSOS3E23	Interprofessionnalité : de la compétence individuelle à la compétence collective		5h	2LSOIN_102			Écrit		Devoir à rendre	100%	Écrit		Devoir à rendre	100%	2	
Semestre 4	YSOS4U1			UE transversale S4	4		2LSOIN_102												
Semestre 4	YSOS4U1	O	YSOS4E11	Anglais		5h	2LSOIN_102			Écrit		20 min	100%	Écrit		20 min	100%	1	
Semestre 4	YSOS4U1	O	YSOS4E12	Compétences rédactionnelles		5h 4h	2LSOIN_102			Écrit		30 min	100%	Écrit		30 min	100%	1	
Semestre 4	YSOS4U1	O	YSOS4E13	Initiation à la recherche		30h 20h	2LSOIN_102			Écrit		Devoir à rendre	100%	Écrit		Devoir à rendre	100%	6	
Semestre 4	YSOS4U1	O	YSOS4E14	Projet personnel et professionnel		10h 20h	2LSOIN_102			Écrit		Devoirà rendre	100%	Écrit		Devoirà rendre	100%	2	Modification des volumes horaire suite à l'introduction du module de santé numérique au semestre 3 : certains enseignements ont dû être transférés au semestre 4. Le volume horaire de l'UE reste inchangé (50h)
Semestre 4	YSOS4U2			UE transversale soin S4	4		2LSOIN_102												
Semestre 4	YSOS4U2	O	YSOS4E21	Pédagogie		15h	2LSOIN_102			Oral		15 min	100%	Oral		15 min	100%	3	
Semestre 4	YSOS4U2	O	YSOS4E22	Psychologie, sociologie et relations dans le soin		15h	2LSOIN_102			Écrit		1h	100%	Écrit		1h	100%	4	
Semestre 4	YSOS4U2	O	YSOS4E23	Interprofessionnalité et santé numérique *	0,5 (inclus dans les 4 ECTS de l'UE)	20h	2LSOIN_102			Écrit		1h	100%	Écrit		1h	100%	3	Introduction de 4h de cours de santé numérique + 0,5 ECTS
* Le module de santé numérique sera complété par un enseignement en présentiel de 3h30 dans les UE cœur de métier. Ce complément validera 0,5 ECTS. Il y aura donc bien 2 ECTS et 28h d'enseignement pour la santé numérique sur l'ensemble de la licence. Ce complément aura lieu au semestre 4 pour les métiers suivants : pédicure-podologie, ergothérapie, psychomotricité et kinésithérapie. Et il aura lieu au S5 pour les soins infirmiers et les manipulateurs en électroradiologie médicale. Pour ces derniers, il ne débutera donc qu'en 2025-2026.																			

Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025
validées par le Conseil d'UFR du XXX

COMPOSANTE : UFR Santé

Demande de modifications du référentiel de formation de la licence sciences du soin pour 2024-2025	
Toutes les demandes de modifications ci-dessous sont également indiquées dans le référentiel de formation joint (version 2023-2024 de ce référentiel). Elles sont également facilement identifiables dans les extraits du référentiel joint.	
Modifications de l'annexe 1 : parcours Ergothérapeute	
Références des passages modifiés	Modifications proposées
La compensation (point 5.2, p 32)	Ajout de « et l'UC- Méthodes de recherche de l'UE4 du semestre 6 » au point 2 des principes de compensation
La compensation (point 5.2, p 32)	Suppression de « Exception faites pour l'UC-Méthodes de recherche de l'UE5 du Semestre 6 qui ne se compense avec aucune autre UC de l'UE 5 du semestre 6. » au point 5 des principes de compensation
Modifications de l'annexe 4 : parcours Pédicurie-Podologie	
Références des passages modifiés	Modifications proposées
Mesures transitoires (point7.1, p63)	Remplacement de : « ergothérapie » par « Pédicurie-Podologie »
Modifications de l'annexe 5 : parcours Psychomotricien	
Références des passages modifiés	Modifications proposées
Obtention du diplôme d'État (point 6, p72)	Ajout de : « L'examen des épreuves d'Etat est inclus dans l'UE5 du Semestre 6. Tout étudiant inscrit en 3eme année de psychomotricité/L3 présentera les épreuves, au même titre que les autres UC. »
Obtention du diplôme d'État (point 6, p72)	Suppression de : « Sont déclarés reçus à l'examen les candidats ayant eu au moins la moyenne à l'UE5, sans note inférieure à 8 pour chacune des deux épreuves. Les autres UE et les stages doivent être validés également (cf tableau maquette). »
Obtention du diplôme d'État (point 6, p73)	Ajout de : « Le diplôme d'Etat de Psychomotricien associé à la licence sciences du soin s'obtient par l'obtention des 180 crédits européens correspondant à l'acquisition des compétences du présent référentiel : -145 crédits européens pour les unités d'enseignement -35 crédits européens pour la formation clinique en stage Obligations : 1. Avec l'AFGSU 2. Taux de présence en stage de 90% sur les 6 semestres avec 80 % de présence minimum par période de stage 3. 150 ECTS au terme du S5 4. Avoir réalisé l'ensemble des épreuves et des stages du semestre 6 L'étudiant qui, à l'issue des épreuves ou des stages de rattrapage, ne satisfait pas aux conditions définies redouble l'année considérée.

Obtention du diplôme d'État (point 6, p73)	Suppression de : « En cas d'échec à la première session de l'examen, les candidats qui ont présenté les deux épreuves peuvent se présenter à la deuxième session pour présenter la ou les épreuves pour laquelle ou lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 8 sur 20, en adressant une nouvelle demande d'inscription au directeur de l'institut de formation en psychomotricité trente jours avant la date fixée pour l'examen. En cas d'échec à la deuxième session, ils peuvent être autorisés à redoubler leur troisième année. Dans ce cas, ils peuvent conserver le bénéfice de la note obtenue à l'une des deux épreuves du diplôme d'Etat pour laquelle ils auraient obtenu la moyenne.»
Obtention du diplôme d'État (point 6, p73)	Suppression de : « Condition nécessaire pour être admis à se présenter à l'examen final en vue de l'obtention du diplôme d'Etat : Au moins une semaine avant la date de dépôt des mémoires, l'équipe pédagogique se réunit en CAC pour confirmer la validation du S5 et des UE1, UE2, UE3, UE4 du S6 session 1 et 2. Les compétences de stage doivent avoir été validées à hauteur de 80%. Lorsqu'un stage n'a pas été validé, l'étudiant bénéficie d'un stage de rattrapage organisé avant la fin de l'année scolaire dans des conditions définies par le directeur de l'institut de formation.»
Modifications de l'annexe 6 : parcours Soins infirmiers	
Références des passages modifiés	Modifications proposées
La compensation (point 5.2, p 83)	Ajout de : « Exception faite de l'UC Mission vaccinale du semestre 6 pour laquelle la note minimale de 16/20 sur l'ensemble des campagnes est attendue, et auquel s'ajoute la validation de la mise en situation simulée sur le geste vaccinal. » au point 2 des principes de compensation

Demandes de modifications annexe Ergothérapie

5.2 Principes de validation des UE

- La compensation

Les principes de compensation sont définis pour chaque UE comme suit :

1. Au sein des UE transversales et UE transversales soins, toutes les UC se compensent entre elles via le calcul d'une moyenne pondérée par des coefficients, à condition d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 8/20 à chaque UC.
2. Pour les UE 3 et 4, les UC qui les composent se compensent entre elles, via le calcul d'une moyenne pondérée par des coefficients, à condition d'avoir obtenu au moins 09/20 à chacune de ces UC, sauf pour l'UC-AFGSU de l'UE 3 du semestre 6 et l'UC- Méthodes de recherche de l'UE4 du semestre 6, qui ne se compensent avec aucune autre UC de l'UE.
3. Pour l'UE 5 du semestre 1, les UC qui la composent se compensent entre elles à condition d'avoir obtenu au moins 09/20 à chacune de ces UC.
4. Pour les UE5 des semestres 2, 3, 4, 5 et 6, l'UC Formation clinique externe – stage ne se compense avec aucune autre UC de l'UE.
5. Pour les UE 5 des semestres 2, 3 et 4, les UC complémentaires de l'UE Formation clinique externe – stage se compensent entre elles à condition d'avoir obtenu au moins 09/20 à chacune de ces UC. ~~Exception faites pour l'UC Méthodes de recherche de l'UE5 du Semestre 6 qui ne se compense avec aucune autre UC de l'UE 5 du semestre 6.~~
6. La moyenne de chaque UC est obtenue après calcul d'une moyenne pondérée des notes constitutives de l'UC, sans minimum requis.

- La capitalisation

La capitalisation permet aux étudiants ayant validé un enseignement de conserver le bénéfice de cette validation plusieurs années sous réserve d'une modification de la formation dispensée.

Toutes les UC des UE cœur de métier sont capitalisées (dans le cadre d'une interruption d'études, cette capitalisation est limitée à trois ans). Cette capitalisation sera définitive pour les UC des UE transversales et transversales soins.

- Situation exceptionnelle d'absence à un examen

En cas d'absence en session 1 ou 2 pour une UE cœur de métier, en raison d'un motif impérieux, justifié et non déplaçable, l'étudiant peut faire une demande de session de remplacement à sa direction. La demande devra être déposée dans les 7 jours suivants l'absence, et sera traitée en CODIR, qui statuera sur la validité de la demande et sur l'accord ou non de cette session exceptionnelle d'examen. La session exceptionnelle devra avoir lieu dans des conditions permettant de respecter le calendrier universitaire, avec un retour des résultats avant la CAC.

Demandes de modifications annexe Pédicurie-Podologie

1. Mesures transitoires

7.1 Principes

Les dispositions du présent arrêté sont applicables aux étudiants entrant en première année de formation à compter de la rentrée 2021, aux étudiants de deuxième année à compter de la rentrée 2022, et aux nouveaux étudiants de L3 à compter de la rentrée 2023.

Les étudiants qui redoublent leur L3 en 2023-2024 restent régis par les dispositions antérieures.

Les étudiants en réintégration ou en mutation en L3 seront régis soit par le présent référentiel formation soit par les dispositions antérieures. La décision sera prise par la Direction de chaque institut après échanges avec l'équipe pédagogique.

La réintégration ou la mutation des étudiants en ~~ergothérapie~~ **Pédicurie-Podologie** en L1 ou L2 sera examinée par la Direction de l'institut après échanges avec l'équipe pédagogique.

Les étudiants redoublants de première et deuxième année ou réintégrant la formation gardent le bénéfice des UE validées dans le référentiel de formation défini dans l'arrêté du 5 juillet 2012. Les UE acquises étant réparties dans plusieurs UC non porteuses d'ECTS dans le présent référentiel, la répartition des ECTS se fera lors des CAC des semestres de l'année redoublée à partir du contrat pédagogique établi par la direction de l'institut après échanges avec l'équipe pédagogique. Elle détermine les modalités de redoublement ou d'intégration en attribuant les équivalences UC au regard des U.E capitalisées sous le programme défini par l'arrêté antérieur.

A l'issue de cette délibération, ces étudiants signent un contrat pédagogique qui formalise les modalités de redoublement ou de réintégration. Ce contrat précise les UC acquises par équivalence et celles que l'étudiant doit valider dans le cadre du nouveau référentiel. Les règles d'attribution des ECTS et de compensation, définies dans ce référentiel, s'appliquent dans le cadre du redoublement ou de la réintégration.

Le directeur de chaque institut informe la section compétente pour le traitement des situations pédagogiques individuelles des modalités d'accompagnement mises en œuvre.

Demandes de modifications annexe Psychomotricité

1. Obtention du diplôme d'État

Selon les articles suivant de l'Arrêté du 7 avril 1998 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de psychomotricien

L'examen en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de psychomotricien est organisé par le directeur de l'institut de formation en psychomotricité de la région où est situé l'institut de formation en psychomotricité. Deux sessions d'examen ont lieu chaque année aux dates fixées par le directeur de l'institut. La seconde session est réservée aux candidats ayant échoué à la première session ou n'ayant pu s'y présenter pour cas de force majeure apprécié par le président du jury.

L'examen des épreuves d'Etat est inclus dans l'UE5 du Semestre 6. Tout étudiant inscrit en 3eme année de psychomotricité/L3 présentera les épreuves, au même titre que les autres UC.

Le jury est présidé par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ou son représentant. Il comprend, outre le président :

- le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant ;
- un médecin possédant des connaissances particulières dans le domaine de la psychomotricité
- deux psychomotriciens.

Deux des membres du jury doivent faire partie de l'équipe enseignante ou assurer des fonctions de maître de stage auprès des étudiants.

Par ailleurs, les membres du jury ne peuvent siéger lors de la soutenance d'un mémoire dont ils ont assuré la direction.

En tant que de besoin le jury peut se constituer en groupe d'examineurs.

L'examen en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de psychomotricien consiste :

1° En une épreuve de mise en situation professionnelle auprès d'une personne à l'exclusion des candidats de l'année en cours, dont la durée est comprise entre quarante-cinq minutes et une heure et qui est précédée d'un temps de préparation de vingt minutes. Elle est l'épreuve de l'UC1 de l'UE5 du semestre 6 de la licence.

2° En la présentation et la soutenance, pendant une durée maximum de quarante-cinq minutes, du mémoire. Ce mémoire peut être entrepris à compter de la deuxième année de scolarité. Sa soutenance doit intervenir au plus tard dans l'année qui suit le succès à l'épreuve de mise en situation professionnelle. L'examen d'UC2 de l'UE5 du semestre 6 correspond à cette deuxième partie de l'examen du DE.

Sont déclarés reçus à l'examen les candidats ayant eu au moins la moyenne à l'UE5, sans note inférieure à 8 pour chacune des deux épreuves. Les autres UE et les stages doivent être validés également (cf tableau maquette).

Le diplôme d'Etat de Psychomotricien associé à la licence sciences du soin s'obtient par l'obtention des 180 crédits européens correspondant à l'acquisition des compétences du présent référentiel :

- 145 crédits européens pour les unités d'enseignement
- 35 crédits européens pour la formation clinique en stage

Obligations :

1. Avec l'AFGSU
2. Taux de présence en stage de 90% sur les 6 semestres avec 80 % de présence minimum par période de stage
3. 150 ECTS au terme du S5
4. Avoir réalisé l'ensemble des épreuves et des stages du semestre 6

L'étudiant qui, à l'issue des épreuves ou des stages de rattrapage, ne satisfait pas aux conditions définies redouble l'année considérée.

En cas d'échec à la première session de l'examen, les candidats qui ont présenté les deux épreuves peuvent se présenter à la deuxième session pour présenter la ou les épreuves pour laquelle ou lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 8 sur 20, en adressant une nouvelle demande d'inscription au directeur de l'institut de formation en psychomotricité trente jours avant la date fixée pour l'examen. En cas d'échec à la deuxième session, ils peuvent être autorisés à redoubler leur troisième année. Dans ce cas, ils peuvent conserver le bénéfice de la note obtenue à l'une des deux épreuves du diplôme d'Etat pour laquelle ils auraient obtenu la moyenne.

Le diplôme d'Etat de psychomotricien est délivré par le préfet de région, au vu du procès-verbal de l'examen, aux candidats déclarés admis par le jury.

Condition nécessaire pour être admis à se présenter à l'examen final en vue de l'obtention du diplôme d'Etat :

Au moins une semaine avant la date de dépôt des mémoires, l'équipe pédagogique se réunit en CAC pour confirmer la validation du S5 et des UE1, UE2, UE3, UE4 du S6 session 1 et 2. Les compétences de stage doivent avoir été validées à hauteur de 80%. Lorsqu'un stage n'a pas été validé, l'étudiant bénéficie d'un stage de rattrapage organisé avant la fin de l'année scolaire dans des conditions définies par le directeur de l'institut de formation.

L'étudiant qui, à l'issue des épreuves ou des stages de rattrapage, ne satisfait pas aux conditions définies redouble l'année considérée.

Demandes de modifications annexe Soins infirmiers

5.2 Principes de validation des UE

- La compensation

Les principes de compensation sont définis pour chaque UE, **au sein de chaque semestre** :

1. Au sein des UE transversales et UE transversales soins, toutes les UC se compensent entre elles via le calcul d'une moyenne pondérée par des coefficients, à condition d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 8/20 à chaque UC.
2. Au sein de chaque UE cœur de métier, il n'y a pas de compensation. Toutes les UC doivent être obtenues avec la note minimum de 10/20. **Exception faite de l'UC Mission vaccinale du semestre 6 pour laquelle la note minimale de 16/20 sur l'ensemble des campagnes est attendue, et auquel s'ajoute la validation de la mise en situation simulée sur le geste vaccinal.**
3. La compensation des notes s'opère entre les deux unités d'enseignements transversale et transversale soins d'un même semestre, à condition d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 8/20 à chaque UC de chaque UE. Pour les UE cœur de métier, leur validation n'est possible qu'en ayant obtenu la note de 10 sur 20 à chacune d'entre elles.
4. L'UC stage ne se compense avec aucune autre UC.
5. Les UE cœur de métier ne peuvent pas compenser les UE transversales et transversales soins et réciproquement.

- La capitalisation

La capitalisation permet aux étudiants ayant validé un enseignement de conserver le bénéfice de cette validation plusieurs années sous réserve d'une modification de la formation dispensée.

Toutes les UC des UE cœur de métier sont capitalisées (dans le cadre d'une interruption d'études, cette capitalisation est limitée à trois ans). Cette capitalisation sera définitive pour les UC des UE transversales et transversales soins.

ORTH1 / Certificat de capacité d'orthoptie 1A

ORS1 / SEMESTRE 1

Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances											
										Session 1						Session 2				Commentaires	Remarques sur les changements demandés
										Contrôle Continu			Contrôle terminal			Contrôle terminal					
CODE UE	Libellé UE	Responsable UE	Volume horaire						ECTS	Nature (écrit, oral, pratique, assiduité)	Nbre d'épreuves (>1)	Part CC	Nature (écrit, oral, pratique)	Durée	Part CT	Nature examen	Durée	Part CT			
			CM	TD	TP	EAD	Stages	Total													
ORS1UE1	Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie	Mme Fatemeh Dubois	27			11		38	3				Écrit	1h30	100%	Écrit	1h30	100%	Une UE est acquise dès lors que la moyenne est égale ou supérieure à 10/20. Compensation possible entre l'UE 8 et 9 si chaque note atteint 8/20 et que la moyenne est supérieure à 10/20 les 2 UE sont validées. Un semestre est validé dès lors que l'étudiant valide chaque UE qui le compose (avec compensation possible entre UE 8 et 9). Il n'y a pas de compensation entre les semestres.	Augmentation de 6h CM nécessaire pour aborder tout le programme (30h CM dans le référentiel de formation)	
ORS1UE2	Optique géométrique, optique physiologique	M. Ronan Bureau	44 20	20				40	3				Écrit	1h30	100%	Écrit	1H	100%			
ORS1UE4	Physiologie du système visuel, physiologie neurosensorielle	Delphine Dehouck	36	4				40	3				Écrit	2h	100%	Écrit	1h	100%			
ORS1UE5	Vision monoculaire, acuités visuelles et leurs anomalies	Jean-Claude Quintyn	11	6	3	3		23	3				Écrit	1h	100%	Écrit	1h	100%			
ORS1UE6	Anglais	Sophie Pricot		10				10	1	Oral Écrit	1 1	100%				Écrit	1H	100%	Le passage dans l'année supérieure n'est possible qu'après avoir validé l'intégralité des UE de l'année en cours (UE théoriques et stage). Si à l'issue de la 2ème session, l'étudiant n'a toujours pas validé 1 UE maximum, il peut être autorisé à titre exceptionnel et après examen de son dossier, à passer en année supérieure. Il devra néanmoins repasser l'UE de l'année N-1 non obtenue et la valider obligatoirement l'année suivante.	Augmentation de 2h CM et d'1h TD grâce au recrutement d'un intervenant supplémentaire (volume horaire de l'UE toujours inférieur au référentiel de formation)	
ORS1UE7	Anatomie et histologie de l'appareil oculomoteur	M. Sylvain Moreau	35	4				39	2				Écrit	1h	100%	Écrit	1h	100%			
ORS1UE8	Physiologie de l'appareil oculomoteur	Lucie Brisset	48 20	6 6				26	3				Écrit	1h	100%	Écrit	1h00	100%			
ORS1UE9	Physiopathologie de l'appareil oculomoteur	Mélanie Aimé	43 15	6	0 4	1		26	4				Écrit	1h	100%	Écrit	1h	100%			
ORS2UE10	Explorations fonctionnelles	Mme Delphine Dehouck	40 12	15	7	3		37	3				Écrit	1h	100%	Écrit	1h	100%	Passage du S2 au S1 afin de permettre aux étudiants de maîtriser certains appareils avant le 1er stage.		
ORS1UE12	Déontologie éthique : historique de la profession	Benoît Rousseau	3 9				12	21	1				Écrit	30 min	100%	Écrit	30 min	100%	Ajust de 6h CM grâce à l'arrivée d'un nouvel intervenant (volume horaire de l'UE toujours inférieur au référentiel de formation)		
ORS1UE13	Hygiène et gestion des risques	M. Pascal Thibon	10					10	1				Écrit	1h	100%	Écrit	1h	100%			
ORS1UE18	Psychologie, psychopathologie, neurophysiologie	M. Hervé Platel	22 30					30	2				Écrit	1h30	100%	Écrit	1h30	100%	Cours mutualisé avec l'orthophonie qui nécessite une introduction de 4h spécifique aux orthoptistes + ajout de 4h CM pour s'approcher du référentiel (volume horaire de l'UE toujours inférieur au référentiel de formation)		
ORS1ST1	Stage observation	Mme Delphine Dehouck					35	35	1				Feuille d'évaluation de stage		100%	Feuille d'évaluation de stage		100%			
TOTAL			119	65	10	30	35	375	30												

ORS2 / SEMESTRE 2

Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances										Commentaires	Remarques sur les changements demandés
										Session 1						Session 2					
CODE UE	UE	Responsable UE	Volume horaire						ECTS	Contrôle Continu			Contrôle terminal Session1			Contrôle terminal Session 2					
			CM	TD	TP	EAD	Stages	Total		Nature (écrit, oral, pratique, assiduité)	Nbre d'épreuves (>1)	Part CC	Nature (écrit, oral, pratique)	Durée	Part CT	Nature examen	Durée	Part CT			
ORS2UE3	Réfraction	M. Julien Montagnol	16		26			42	4				Écrit	2h	100%	Écrit	2h	100%	Une UE est acquise dès lors que la moyenne est égale ou supérieure à 10/20. Compensation possible entre UE14 et 15 si chaque note est supérieure à 8/20, la moyenne des 2 doit atteindre 10/20 pour valider les 2 UE. idem pour les UE 16 et 17.		
ORS2UE6	Anglais	Pricot Sophie		10				10	1	Écrit + exposé oral	2	100%				Écrit	1H	100%			
ORS2UE11	Bilan orthoptique	Mélanie Aimé	30	40	3			73	5				Écrit	2h	100%	Écrit	2h	100%			
ORS2UE14	Pathologies sensorimotrices	Anne-laure Lux	34	10		3		47	2		22		Écrit	2h	100%	Écrit	2h	100%	Un semestre est validé dès lors que l'étudiant valide chaque UE qui le compose (avec compensation possible entre les		

ORS2UE15	Prise en charge des pathologies sensorimotrices	Lucie Brisset	30	30	10			70	6				Écrit	1h 1h30	100%	Écrit	1h30	100%	UE 14 et 15 ou 16 et 17). Il n'y a pas de compensation entre les semestres. Le passage dans l'année supérieure n'est possible qu'après avoir validé l'intégralité des UE de l'année en cours (UE théoriques et stage). Si à l'issue de la 2ème session, l'étudiant n'a toujours pas validé 1 UE maximum, il peut être autorisé à titre exceptionnel et après examen de son dossier, à passer en année supérieure. Il devra néanmoins repasser l'UE de l'année N-1 non obtenue et la valider obligatoirement l'année suivante.	Adaptation de la durée de l'épreuve nécessaire au vu des sujets posés pour la validation de cette UE
ORS2UE16	Pathologies ophtalmologiques et générales	M. Jean-Claude Quintyn	20	2		12		34	2				Écrit	2h 1h30	100%	Oral	15 min	100%		Passage de l'UE16 du S1 au S2 afin d'améliorer la cohérence pédagogique de la 1re année (apprentissage de l'anatomie et de la physiologie avant de voir les pathologies)
ORS2UE17	Explorations fonctionnelles des pathologies	M. Jean-Claude Quintyn	14	9	16	6		45	4				Écrit	2h 1h	100%	Oral	15 min	100%		Adaptation de la durée de l'épreuve nécessaire au vu des sujets posés pour la validation de cette UE
ORS2UE19	Pharmacologie et thérapeutique (S1 vers S2)	Johanna Giovannini	15					15	1				Écrit	1h	100%	Écrit	1h	100%		Diminution de la durée de l'épreuve car passage en QCM
ORS2UE32	Communication, éducation thérapeutique	Delphine Dehouck	8	2	2	16		28	2	Oral (pratique par jeu de rôle)	15 min	50%	Écrit	30 min	50%	Écrit	1H	100%		Passage du S1 au S2 : l'apprentissage de la pharmacologie doit se faire en lien avec celui des pathologies qui est au S2
ORS2ST1	Stage d'observation	Mme Delphine Dehouck						105	105	3			Feuille d'évaluation de stage		100%	Feuille d'évaluation de stage		100%		Passage de l'UE32 du S3 au S2 afin d'améliorer la cohérence pédagogique de la formation (l'apprentissage de la réfraction (UE3) devait être terminé avant d'aborder la contactologie)
TOTAL			167	103	57	37		105	469	30										

ORS3 / SEMESTRE 3

ORS3 / SEMESTRE 3																			
Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances									
										Session 1						Session 2			Commentaires
CODE UE	Libellé UE	Responsable UE	Volume horaire					ECTS	Contrôle Continu			Contrôle terminal			Contrôle terminal				
			CM	TD	TP	EAD	Stages		Total	Nature (écrit, oral, pratique, assiduité)	Nbre d'épreuves (>1)	Part CC	Nature (écrit, oral, pratique)	Durée	Part CT	Nature examen	Durée	Part CT	
ORS3UE6	Anglais	Alan Garcia Altuzar		10				10	1	Oral+écrit	2	100%				Écrit	1H	100%	Une UE est acquise dès lors que la moyenne est égale ou supérieure à 10/20. Exception pour l'UE 24 et 25 une compensation est possible si chaque note est supérieure à 8/20 et que la moyenne des 2 atteint 10/20. Un semestre est validé dès lors que l'étudiant valide chaque UE qui le compose (avec compensation possible entre les UE 24 et 25). Il n'y a pas de compensation entre les semestres. Si à l'issue de la 2ème session, l'étudiant n'a toujours pas validé 1 UE maximum, il peut être autorisé à titre exceptionnel et après examen de son dossier, à passer en année supérieure. Il devra néanmoins repasser l'UE de l'année N-1 non obtenue et la valider obligatoirement l'année suivante.
ORS3UE24	L'amblyopie fonctionnelle et le phenomene de privation visuelle	Amandine Bouquetot	30	2	10			42	3				Écrit	1H	100%	Écrit	1H	100%	
ORS3UE25	Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle	Lucie Brisset	15	12	6			33	6				Écrit	2H	100%	Écrit	2H	100%	
ORS3UE26	Basse vision	Cloé Clavel	40	8	4			52	6				Écrit	2H	100%	Écrit	2H	100%	
ORS3UE32	Communication, éducation thérapeutique	Delphine Dehouck	8	2	2	16		28	2	Oral/pratique par jeu de rôle	15 min	50%	Écrit	30 min	50%	Écrit	1H	100%	
ORS3UE37	Diagnostic orthoptique et projet de soins	Delphine Dehouck	8	20	4	4		36	3	oral/ pratique e-portfolio	2	100%				Oral	20 min	100%	
ORS3UE28	Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique	Pauline Lenesley	2	8		15		25	1				Écrit	1H	100%	Écrit	1H	100%	
ORS3ST3	Stage	Delphine Dehouck					280	280	8	Pratique		100%				Pratique		100%	
TOTAL			103	62	26	35	280	506	30										

ORS4 / SEMESTRE 4

ORS4 / SEMESTRE 4																			
Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances									
										Session 1						Session 2			
CODE UE	UE	Responsable UE	Volume horaire						ECTS	Contrôle Continu			Contrôle terminal Session1			Contrôle terminal Session 2			
			CM	TD	TP	EAD	Stages	Total		Nature (écrit, oral, pratique, assiduité)	Nbre d'épreuves (>1)	Part CC	Nature (écrit, oral, pratique)	Durée	Part CT	Nature examen	Durée	Part CT	
ORS4UE6	Anglais	Alan Garcia Altuzar		10				10	1	Oral + écrit	2	100%				Écrit	1H	100%	Une UE est acquise dès lors que la moyenne est égale ou supérieure à 10/20.
ORS4UE21	Statistiques, epidemiologie, santé publique	Cyrille Coignard	15	15		20		50	4	Écrit (pratique informatique)		30%	Écrit	1H	70%	Écrit	1H	100%	
ORS4UE22	Pathologies neuro-ophtalmologiques	Dr Laville	34	10		6		50	3				Écrit	1H	100%	Oral	15 min	100%	Si à l'issue de la 2ème session, l'étudiant n'a toujours pas validé 1 UE maximum, il peut être autorisé à titre exceptionnel et après examen de son dossier, à passer en année supérieure. Il devra néanmoins repasser l'UE de l'année N-1 non obtenue et la valider obligatoirement l'année suivante.
ORS4UE23	Prise en charge orthoptique des pathologies neuro-ophtalmologiques	Delphine Dehouck	18	30	16	10		74	7				Écrit	1H	100%	Écrit	1H	100%	
ORS4UE27	Bilan et prise en charge de la basse vision	Cloé Clavel	24	40	10	10		84	7				Écrit	2H	100%	Écrit	2H	100%	
ORS4ST4	Stage	Delphine Dehouck					280	280	8										
TOTAL			91	105	26	46	280	548	30										

Modifications demandées par les experts le 26 avril 2024

Le retour par visio de la prélecture du dossier d'accréditation le 25-04-2025 mentionne principalement deux choses (cf. CR dans le mail de Mme Lise Coinault du 26-04-2024 09h29) :

- Intégration d'enseignement relevant de : éthique de l'IA, aspects environnementaux, traitement de données, IA générative
- Construction de la fiche RNCP pour un passage au CSLMD de juin 2024.

Version du 17 mai 2024

La version examinée par les instances cf. Table 1, le 14-05-2024 pour le CFVU et le conseil de l'UFR le 17-05-2024, date du 26-04-2024 (le lendemain du retour), j'y ai à l'époque partiellement intégré une partie des changements demandés (enseignement) mais pas de la meilleure façon :

- lisibilité (des enseignements ont été intégrés au niveau du module « communication en entreprise » de l'UE « COM »)
- et volume horaire insuffisant (que 10 heures).

UE	Nom module	V.H	ECTS
Nom			
PROG	Programmation Python avancée	29	2
	Programmation objet et fonctionnelle	32	3
		61	5
Logiciel	Gestion de projet	51	5
	IHM et visualisation des données	45	4
		96	9
IA	Raisonnement logique	36	3
	Recherche heuristique et raisonnement probabiliste	32	3
	Programmation linéaire et CSP	32	3
	Analyse de données et clustering	35	3
	Apprentissage machine et classification	36	3
	Apprentissage profond	32	3
		203	18
COM	Communication en entreprise	30	3
Options IA	Choix 1 : Application de l'IA cybersécurité et robotique	27	2
	Choix 2 : Application de l'IA santé et sport	27	2
		27	2
		V.H	ECTS
		417	37

Table 1- Maquette présentée le 17-05-2024

Version du 12 juin 2024

- La construction de la fiche RNCP, induit une restructuration de la maquette. Dans notre cas, il a fallu rééquilibrer le volume horaire des UEs. Ainsi :

- L'ancienne UE2 « IA » a été scindée en deux UEs : UE3 « Modélisation et optimisation » et UE4 « Apprentissage automatique »
 - L'UE « COM » a été supprimée, le module communication a été intégré dans la nouvelle UE5
 - L'UE « Options IA » a été baptisée « Déploiement », c'est elle qui contient à présent les enseignements « éthique de l'IA et aspects environnementaux », demandés par les experts. Ces enseignements sont dans le module intitulé « IA responsable »
- Concernant, l'enseignement de « l'IA générative », il est consolidé par le nouveau module intitulé « Application des LLM ».
 - Le volume horaire global par étudiant est passé de 417 h à 435 h soit une augmentation de 18 heures dont 16 heures pour « Application des LLM » et 2 heures pour consolider le module « IA responsable » sachant que 4 heures ont été réaffectées depuis d'autres modules pour ce dernier.

La table 2 illustre la nouvelle maquette. Le texte de couleur rouge indique les changements au niveau des modules entre les deux maquettes.

UE	Nom module	V.H	ECTS
PROG	Programmation Python avancée	28	2
	Programmation objet et fonctionnelle	32	3
		60	5
Logiciel	Gestion de projet	51	5
	IHM et visualisation des données	43	4
		94	9
Modélisation et optimisation	Raisonnement logique	36	3
	Recherche heuristique et raisonnement probabiliste	32	3
	Programmation linéaire et CSP	32	3
	Application des LLM	16	2
		116	11
Apprentissage automatique	Analyse de données et clustering	35	3
	Apprentissage machine et classification	36	3
	Apprentissage profond	32	3
		103	9
Déploiement	Communication en entreprise	20	2
	IA responsable	16	2
	Choix 1 : Application de l'IA cybersécurité et robotique	26	2
	Choix 2 : Application de l'IA santé et sport	26	2
		62	6
		V.H	ECTS
		435	40

Table 2- Maquette à présenter le 24-06-2024

Pour ce qui est de la fiche RNCP nouvellement construite, l'expert l'a accueillie positivement le 10 juin 2024. L'un des principaux volets est le bloc de compétences spécifiques. La Table 3 illustre ces compétences. Les lignes de fond jaune font référence aux compétences des deux modules ajoutés.

BC01 Identifier et proposer une solution IA	
_Développer une expertise en programmation (tout paradigme : procédural, objet, fonctionnel), y compris dans des bibliothèques spécialisées permettant de mettre en oeuvre des solutions complexes et d'automatiser des processus.	
_Développer et optimiser des programmes qui peuvent efficacement exécuter des tâches d'IA, comme le traitement de données, l'apprentissage automatique, et l'analyse prédictive	
_Identifier les problèmes associés à une tâche informatique et proposer des solutions pour les résoudre.	
_Intégrer des connaissances dans des processus informatiques	
_Participer à la Modélisation d'un problème métier comme un problème de raisonnement ou d'optimisation	
_Mettre en oeuvre des outils logiciels basés sur la logique pour résoudre un problème métier	
BC02 Participer à la conception et à la mise en œuvre d'une application IA	
_Implémenter une ou plusieurs parties d'une application IA en respectant les standards informatiques	
_Concevoir un projet utilisant des techniques d'IA répondant aux besoins des différentes parties prenantes tout en assurant la qualité du résultat	
_Choisir et mettre en oeuvre un LLM adapté à l'objectif, et effectuer des requêtes sur ce modèle	
_Choisir et mettre en oeuvre les principales méthodes d'intelligence artificielle (recherche heuristique, apprentissage supervisé, apprentissage non supervisé, programmation linéaire et programmation par contraintes)	
_Concevoir des interfaces utilisateur adaptatives et accessible, améliorant l'efficacité de l'interaction avec les systèmes fondés sur l'IA.	
_Produire et interpréter des données visuelles à travers des techniques de vision par ordinateur.	
BC03 Développer et s'approprier une culture IA	
_Détecter et intégrer les enjeux éthiques et juridiques au sein d'un projet IA	
_Effectuer une veille technologique et réglementaire sur les évolutions de l'IA	
_Développer une culture IA prenant en compte les exigences et apports de l'IA frugale	
_Collaborer au sein d'une équipe autour de projets communs en y intégrant les préoccupations sociales, environnementales et éthiques	
_Appréhender l'impact de l'IA générative dans différents secteurs socio-économiques	

Table 3- Blocs de compétences spécifiques (extrait de la fiche RNCP)

UE			Nom module	CM	TP	Évaluation				V. H	ECTS		
ECTS	V.H	nom				CC1	CC2	CT S1	CT S2				
5	60	PROG	Programmation Python avancée	12	15	oui	1			28	2		
			Programmation objet et fonctionnelle	12	18	1	1			32	3		
9	94	Logiciel	Gestion de projet	19	28	2	2			51	5		
			IHM et visualisation des données	22	21	oui	oui			43	4		
11	116	Modélisation et optimisation	Raisonnement logique	16	18	1	1			36	3		
			Recherche heuristique et raisonnement probabiliste	12	18	1	1			32	3		
			Programmation linéaire et CSP	12	18	1	1			32	3		
			Application des LLM	4	12	oui	oui			16	2		
9	103	Apprentissage automatique	Analyse de données et clustering	18	15	1	1			35	3		
			Apprentissage machine et classification	12	22	2	non	2	2	36	3		
			Apprentissage profond	8	22	2	non	2	2	32	3		
6	62	Déploiement	IA responsable	15	0	1	oui			16	2		
			Communication en entreprise	18	0	1	1			20	2		
			Choix 1 : Application de l'IA cybersécurité et robotique	24	0	1	1			26	2		
			Choix 2 : Application de l'IA santé et sport	24	0	1	1			26	2		
40	435	TOTAL			CM	TP	CC	CT-S1	CT-S2		V.H.T	ECTS	
			Total étudiant	204	207	24	4	4			435	40	
			Projet TUT		101	soutenance					101	20	
			Réunions d'informations et de suivi	6 h								536	60
				CT S1	CT S2	Réunions	Cours	Total					
			Présence au CFA	4	4	6	536	550					
				CM	TP	CC	P-TUT						
			Total formation	228	207	26	101						

L'UE 5 possède un module au choix pour l'étudiant parmi «
Application de l'IA cybersécurité et robotique » et «
Application de l'IA santé et sport »

Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet			
1 LUN				1 MER				1 SAM				1 LUN				1 JEU				1 D				1 D				1 MER				1 VEN				1 LUN				1 MER			
2 MAR				2 JEU				2 D				2 MAR				2 VEN				2 LUN				2 LUN				2 JEU				2 SAM				2 MAR				2 JEU			
3 MER				3 VEN				3 LUN				3 MER	49 (7)			3 SAM				3 MAR				3 MAR				3 VEN				3 D				3 MER				3 VEN			
4 JEU				4 SAM				4 MAR				4 JEU				4 D				4 MER	6 (12)			4 MER				4 SAM				4 LUN				4 JEU	23			4 SAM			
5 VEN				5 D				5 MER				5 VEN				5 LUN				5 JEU				5 JEU	10			5 D				5 MAR				5 VEN				5 D			
6 SAM				6 LUN				6 JEU	45			6 SAM				6 MAR				6 VEN				6 VEN				6 LUN				6 MER				6 SAM				6 LUN			
7 D				7 MAR				7 VEN				7 D				7 MER				7 SAM				7 SAM				7 MAR				7 JEU	19			7 D				7 MAR			
8 LUN				8 MER	41 (3)			8 SAM				8 LUN				8 JEU	2			8 D				8 D				8 MER				8 VEN				8 LUN				8 MER			
9 MAR				9 JEU				9 D				9 MAR				9 VEN				9 LUN				9 LUN				9 JEU	15			9 SAM				9 MAR				9 JEU	28		
10 MER	37 (1)			10 VEN				10 LUN				10 MER	50(8)			10 SAM				10 MAR				10 MAR				10 VEN				10 D				10 MER				10 VEN			
11 JEU				11 SAM				11 MAR				11 JEU				11 D				11 MER	7 (13)			11 MER	11 (14)			11 SAM				11 LUN				11 JEU	24			11 SAM			
12 VEN				12 D				12 MER				12 VEN				12 LUN				12 JEU				12 JEU				12 D				12 MAR				12 VEN				12 D			
13 SAM				13 LUN				13 JEU	46			13 SAM				13 MAR				13 VEN				13 VEN				13 LUN				13 MER				13 SAM				13 LUN			
14 D				14 MAR				14 VEN				14 D				14 MER				14 SAM				14 SAM				14 MAR				14 JEU	20			14 D				14 MAR			
15 LUN				15 MER				15 SAM				15 LUN				15 JEU	3			15 D				15 D				15 VEN				15 MER				15 LUN				15 MER			
16 MAR				16 JEU				16 D				16 MAR				16 VEN				16 LUN				16 LUN				16 JEU	16			16 SAM				16 MAR				16 JEU	29		
17 MER	38 (2)			17 VEN				17 LUN				17 MER	51(9)			17 SAM				17 MAR				17 MAR				17 VEN				17 D				17 MER				17 VEN			
18 JEU				18 SAM				18 MAR				18 JEU				18 D				18 MER				18 MER				18 SAM				18 LUN				18 JEU	25			18 SAM			
19 VEN				19 D				19 MER				19 VEN				19 LUN				19 JEU	8			19 JEU				19 D				19 MAR				19 VEN				19 D			
20 SAM				20 LUN				20 JEU	47			20 SAM				20 MAR				20 VEN				20 VEN				20 LUN				20 MER				20 SAM				20 LUN			
21 D				21 MAR				21 VEN				21 D				21 MER	4 (10)			21 SAM				21 SAM				21 MAR				21 JEU	21			21 D				21 MAR			
22 LUN				22 MER				22 SAM				22 LUN				22 JEU				22 D				22 D				22 MER				22 VEN				22 LUN				22 MER			
23 MAR				23 JEU				23 D				23 MAR				23 VEN				23 LUN				23 LUN				23 JEU	17			23 SAM				23 MAR				23 JEU	30		
24 MER				24 VEN				24 LUN				24 MER	52			24 SAM				24 MAR				24 MAR				24 VEN				24 D				24 MER				24 VEN			
25 JEU	39			25 SAM				25 MAR				25 JEU				25 D				25 MER				25 MER				25 SAM				25 LUN				25 JEU	26			25 SAM			
26 VEN				26 D				26 MER	48 (6)			26 VEN				26 LUN				26 JEU	9			26 JEU				26 D				26 MAR				26 VEN				26 D			
27 SAM				27 LUN				27 JEU				27 SAM				27 MER				27 VEN				27 VEN				27 LUN				27 MER				27 SAM				27 LUN			
28 D				28 MAR				28 VEN				28 D				28 MER	5 (11)			28 SAM				28 SAM				28 MAR				28 JEU	22			28 D				28 MAR			
29 LUN				29 MER	44			29 SAM				29 LUN	1			29 JEU								29 D				29 MER	18			29 VEN				29 LUN				29 MER	31		
30 MAR	40			30 JEU				30 D				30 MAR				30 VEN								30 LUN				30 JEU				30 SAM				30 MAR	22			30 JEU			
31				31 VEN								31 MER				31 SAM								31 MAR	14							31 D				31				31 VEN			

Calendrier sous réserve de modifications

Rentrée = 08-09-2025

Fin des cours = 26-03-2026

Exam -Session 2=

13/05/26

Le jury de diplomation aura lieu le 03-06-2026

Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025

COMPOSANTE : UFR des Sciences - Formation initiale

Légende :

Surligné en bleu	Demande de modifications des MCC
Surligné en rose	Demande de modifications de la maquette pédagogique

Formation / Année d'études	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Argumentaire
L3 Sciences de la terre (ST)	UE SBTER5E2 : Session 2 part CT 50%	UE SBTER5E2 : Session 2 part CT 100 %	Harmoniser les pratiques entre les différentes mentions et années des Licences du portail BST, faciliter la lisibilité des MCC pour les étudiants et éviter les erreurs et ambiguïtés d'interprétation.
L3 Sciences de la vie (SV) parcours BPO	UE YBST5E1 : Session 2 part CT 50%	UE YBST5E1 : Session 2 part CT 100%	Harmoniser les pratiques entre les différentes mentions et années des Licences du portail BST, faciliter la lisibilité des MCC pour les étudiants et éviter les erreurs et ambiguïtés d'interprétation.
L3 Sciences de la vie (SV) parcours BECO	UE YBST5E1 : Session 2 part CT 50%	UE YBST5E1 : Session 2 part CT 100%	Harmoniser les pratiques entre les différentes mentions et années des Licences du portail BST, faciliter la lisibilité des MCC pour les étudiants et éviter les erreurs et ambiguïtés d'interprétation.
L3 Sciences de la vie et de la terre (SVT)	UE SBSVT5E1 : Session 2 part CT 50%	UE SBSVT5E1 : Session 2 part CT 100%	Harmoniser les pratiques entre les différentes mentions et années des Licences du portail BST, faciliter la lisibilité des MCC pour les étudiants et éviter les erreurs et ambiguïtés d'interprétation.
L3 Sciences de la vie et de la terre (SVT)	UE SBSVT6C1 : Session 2 part CT 50%	UE SBSVT6C1 : Session 2 part CT 100%	Harmoniser les pratiques entre les différentes mentions et années des Licences du portail BST, faciliter la lisibilité des MCC pour les étudiants et éviter les erreurs et ambiguïtés d'interprétation.

Régulier : oui / non ?
Régime spécial : oui / non ?
Erasmus : oui / non ?
Enseignement à distance : oui / non ?

Enseignement à distance : oui / non ?								Évaluation continue intégrale			SESSION 1					SESSION 2						
Enseignement à distance : oui / non ?											Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal						
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENC E UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins / 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles	
Semestre 1																						
INF4M1AN	SMINFH1A			Raisonnement	3															3		
INF4M1AN	SMINFH1A	O	SMNF1E4	Raisonnement	3	INFOM1_201									écrit	2h	100	écrit	2h	100	3	
INF4M1AN	SMINFH1B			Systèmes multi-agents	2															3		
INF4M1AN	SMINFH1B	O	SMNF1F5	Systèmes multi-agents	2	INFOM1_201					écrit	2	50		écrit	2h	50	écrit	2h	50	2	
INF4M1AN	SMINFH1C			Vision par ordinateur	2															2		
INF4M1AN	SMINFH1C	O	SMNF1F4	Vision par ordinateur	2	INFOM1_201					écrit	2	50		écrit	2h	50	écrit	2h	50	2	
INF4M1AN	SMINFH1D			Introduction au traitement automatique des langues	2															2		
INF4M1AN	SMINFH1D	O	SMNF1F1	Introduction au traitement automatique des langues	2	INFOM1_201					écrit	2	33		écrit	2h	66	écrit	2h	66	2	
INF4M1AN	SMINFH1E			Introduction à la science des données	2															2		
INF4M1AN	SMINFH1E	O	SMNF1F2	Introduction à la science des données	2	INFOM1_201		écrit	2	(CC1+CC2)/2										2		
INF4M1AN	SMINFH1F			UE spécifiques Facteurs Humains (semestre 1)	7															7		
INF4M1AN	SMINFH1F	O	SMFH1F1	Intelligence artificielle, données et sport	3			écrit	3	(CC1+CC2+CC3)/3										3		
INF4M1AN	SMINFH1F	O	SMFH1F2	Socio-anthropologie des techniques et de l'IA	2										écrit	2h	100	écrit	2h	100	2	
INF4M1AN	SMINFH1F	O	SMFH1F3	Neurosciences	2										écrit	2h	100	écrit	2h	100	2	
INF4M1AN	SMINFO1A			Base de données avancée	4															4		
INF4M1AN	SMINFO1A	O	YSMN1A1	Bases de données avancées		INFOM1_201		écrit	3	(CC1+CC2+CC3)/3												
INF4M1AN	SMINFO1B			Graphes, recherche arborescente et complexité	4						écrit	2	50		écrit	2h	50	écrit	2h	50	4	
INF4M1AN	SMINFO1D			Projet I	4			écrit	3	(CC1+CC2+2CC3)/4										4		
Semestre 2																						
INF4M1AN	SMINFH2A			Logiques	3															3		
INF4M1AN	SMINFH2A	O	SMNF2E4	Logiques	3	INFOM1_201					écrit	2	33		écrit	2h	66	écrit	2h	66	3	
INF4M1AN	SMINFH2B			Apprentissage profond	3															3		
INF4M1AN	SMINFH2B	O	SMNF2E3	Apprentissage profond	3	INFOM1_201					écrit	2	50		écrit	2h	50	écrit	2h	50	3	
INF4M1AN	SMINFH2C			Traitement automatique des langues	2															2		
INF4M1AN	SMINFH2C	O	SMNF2F6	Traitement automatique des langues	2	INFOM1_201					écrit	2	33		écrit	2h	66	écrit	2h	66	2	
INF4M1AN	SMINFH2D			Apprentissage avancé	2															2		
INF4M1AN	SMINFH2D	O	SMNF2F4	Apprentissage avancé	2	INFOM1_201					écrit	2	50		écrit	2h	50	écrit	2h	50	2	
INF4M1AN	SMINFH2E			Processus décisionnels	2															2		
INF4M1AN	SMINFH2E	O	SMNF2F8	Processus décisionnels	2	INFOM1_201									écrit	2h	100	écrit	2h	100	2	
INF4M1AN	SMINFH2F			UE spécifiques Facteurs Humains (semestre 2)	6															6		
INF4M1AN	SMINFH2F	O	SMFH2F1	Psychologie	2										écrit	2h	100	écrit	2h	100	2	
INF4M1AN	SMINFH2F	O	SMFH2F2	Droit et intelligence artificielle	3										écrit	2h	100	écrit	2h	100	3	
INF4M1AN	SMINFH2F	O	SMFH2F3	Séminaires	1			écrit	3	(CC1+CC2+CC3)/3										1		
INF4M1AN	SMINFO2A			Patrons de conception et Interactions Humain-Machine	4						écrit	2	50		écrit	2h	50	écrit	2h	50	4	
INF4M1AN	SMINFO2C			Apprentissage	4			écrit	3	(CC1+CC2+CC3)/3										4		
INF4M1AN	SMINFO2D			Projet II	4			écrit	3	(CC1+CC2+2CC3)/4										4		

A PRECISER
règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECl: explication des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Règles de compensation:
Les UES spécifiques Facteurs Humains et les UES Informatiques ne se compensent pas entre elles.
Les UES spécifiques Facteurs Humains se compensent sur l'année.
Les UES Informatiques se compensent sur l'année.

Autres remarques:

Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECl	
	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	(N1+N2)/2	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	(N1+N2+N3)/3	
(2)	(N1+N2+N3)/3	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante 13 UFR des Sciences
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme MAINFO
 Version d'étape INF3M2_213
 Master 2 Informatique Parcours Intelligence Artificielle, Sciences des données et Santé

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Régime spécial : oui / non ? Examen : oui / non ?											Évaluation continue intégrale				SESSION 1				SESSION 2					
Enseignement à distance : oui / non ?													Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal							
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet Préciser mode (1), (2), (3) ou (4))	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles			
Semestre 3																								
INF3M2AN	SMINFO3A			Programmation parallèle et distribuée	4						écrit	2	33	écrit	2h	66	écrit	2h	100	4				
INF3M2AN	SMINFO3B			Programmation par contraintes et programmation linéaire	4						écrit	2	50	écrit	2h	50	écrit	2h	50	4				
INF3M2AN	SMINIA3A			Logiciels statistiques	3															3				
INF3M2AN	SMINIA3A	O	SMINF3D1	Logiciels statistiques	3	INFOM2_211								écrit	2h	100	écrit	2h	100	3				
INF3M2AN	SMINIA3B			Fouille de motifs et données structurées	3															3				
INF3M2AN	SMINIA3B	O	SMINF3D5	Fouille de motifs et données structurées	3	INFOM2_211		écrit	3	(CC1+CC2+CC3)/3										3				
INF3M2AN	SMINIA3C			Apprentissage profond avancé	3															3				
INF3M2AN	SMINIA3C	O	SMINF3D4	Apprentissage profond avancé	3	INFOM2_211					écrit	2	50	écrit	2h	50	écrit	2h	50	3				
INF3M2AN	SMINIA3D			Reconnaisances de formes	3															3				
INF3M2AN	SMINIA3D	O	SMINF3E2	Reconnaisance de formes	3	INFOM2_211					écrit	2	50	écrit	2h	50	écrit	2h	50	3				
INF3M2AN	SMINIA3E			Algorithmique de l'image	3															3				
INF3M2AN	SMINIA3E	O	SMINF3E6	Algorithmique de l'image	3	INFOM2_211					écrit	2	50	écrit	2h	50	écrit	2h	50	3				
INF3M2AN	SMINIA3F			UE spécifique Santé 3	7															7				
INF3M2AN	SMINIA3F	O	SMAIA3F1	Imagerie médicale	3	INF3M2_213					écrit	2	33	écrit	2h	66	écrit	2h	66	3				
INF3M2AN	SMINIA3F	O	SMAIA3F2	Traitement du signal et applications	2	INF3M2_213					écrit	2	50	écrit	2h	50	écrit	2h	50	2				
INF3M2AN	SMINIA3F			Génomique	1	INF3M2_213								écrit	2h	100	écrit	2h	100	1				
INF3M2AN	SMINIA3F	O	SMAIA3F4	Sémiologie numérique	1	INF3M2_213								écrit	2h	100	écrit	2h	100	1				
Semestre 4																								
INF3M2AN	SMINIA4A			Projet collaboratif	4			écrit	3	(CC1+CC2+CC3)/3										3				
INF3M2AN	SMINFO4B			Recherche en immersion	4			écrit	3	(CC1+CC2+CC3)/3										3				
INF3M2AN	SMINFO4C			Stage	22						Rapport+soutenance		100							3				

A PRECISER
règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Règles de compensation:
Les UES spécifiques Santé et les UES Informatiques ne se compensent pas entre elles.

Autres remarques:
Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	
	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique):			
-	Exemple sur 3 notes :		N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	(N1+N2)/2	}	Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	(N1+N2+N3)/3		
(2)	(N1+N2+N3)/3	}	Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3		
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3	
(4)	Autre formule à préciser		Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABI)

Module en lettres de préparation au concours en L3 -toutes licences- présentiel et distanciel

Portage : INSPE Normandie Caen

Resp du module : Stéphanie Lemarchand

Nombre d'heures : 40 h

Modalités : présentiel/ distanciel

La répartition des heures du module français correspond aux entrées du concours, à savoir : langue, lexique et culture littéraire.

Les cours en présentiel et distanciel synchrone seront proposés le samedi matin.

Volumétrie et enseignants référents 40h

- Langue : 15 h : Marlène Fraterno

5 séances de 3h dont 3 en présentiel (les 1/3 et 5) et 2 séances en distanciel asynchrone

- Lexique : 5h : Marlène Fraterno

Dont 1h30 synchrone distanciel. Le reste distanciel asynchrone

- Culture littéraire et méthodologie de l'essai : 14h Stéphanie Lemarchand

Premier cours de l'année, en début d'année. : 2h de présentation du concours, méthode pour construire une culture littéraire et méthodo générale de l'essai. Distance synchrone.

Deux distanciels synchrone de 3h.

Le reste en distanciel asynchrone.

- Préparation à la prise de parole/ oralité 6h. Christophe Pavie et Stéphanie Lemarchand

Après les écrits du concours et avant les entraînements aux oraux du concours. 6 h

En présentiel en une fois. Effectif : 12 à 15 étudiants max.

Démarrage de l'année, septembre :

1. Distanciel synchrone culture littéraire
2. Présentiel Langue

A Caen, le 24/06/2024

Objet : Demande de modifications en prévision de la préparation aux concours d'entrée dans les métiers de l'enseignement

Bonjour,

Suite à la note d'information reçue le 27/05/2024 concernant la préparation aux concours d'entrée dans les métiers de l'enseignement, nous avons mené de multiples réunions au sein de l'UFR STAPS de Caen. Cette concertation a permis de faire l'état des lieux de ce qui est actuellement présent dans la maquette au regard des exigences du futur concours, et des éventuelles modifications à envisager. Vous trouverez donc ci-dessous nos demandes de modifications que nous souhaiterions mettre en place si la réforme est officiellement effective à la rentrée prochaine. Si celle-ci est retardée d'un an, nous reviendrons peut-être sur certaines des demandes afin de s'ajuster au mieux au regard des informations à disposition.

Afin de mieux comprendre nos demandes, voici le détail des différentes épreuves :

▪ **Epreuves d'admissibilité**

- 1^{ère} épreuve : Epreuve socio-historique (Ecrit de 4h, Coefficient 2)
- 2^{ème} épreuve : Epreuve professionnelle (Ecrit de 3h, Coefficient 3)

▪ **Epreuves d'admission**

- 1^{ère} épreuve en deux temps (coefficient 5)
 1. Prestation physique sur 1 Activité Physique Sportive et Artistique (APSA) parmi 3 choisies (liste de 9 APSA)
 2. Oral d'analyse de la motricité + proposition d'une situation (2h de préparation - 1h)
- 2^{ème} épreuve (coefficient 3) : Entretien professionnel commun à tous les concours (35 min : 5' présentation + 10' échanges sur parcours + 20' (à partir d'une mise en situation prétexte à l'échange))

NB : Cette épreuve a été annoncée par l'Inspectrice Générale en charge de ce concours comme étant spécifique à la discipline EPS

Concernant **les modifications de MCC**, nous demandons dans la filière Education et Motricité :

Année /Semestre /UE /EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Justification(s)
L2 / S4 / UE16 / Tous les EC regroupant l'UE	Ecrit de 2h en session 1 et en session 2	Ecrit de 3h en session 1 et en session 2	Permettre aux étudiants de réfléchir davantage et s'approcher de la durée de première épreuve d'admissibilité du CAPEPS.
L3 / S5 / UE21 / EC Histoire de l'EP	Ecrit de 3h en session 1	Ecrit de 4h en Session 1	Permettre aux étudiants de composer sur la durée officielle de la première épreuve d'admissibilité du CAPEPS.
L3 / S5 / UE21 / EC Histoire de l'EP + Méthodo de l'écrit	Ecrit de 3h en session 2 regroupant ces deux enseignements	Ecrit de 4h en session 2 regroupant ces deux enseignements	Permettre aux étudiants de composer sur la durée officielle de la première épreuve d'admissibilité du CAPEPS.
L3 / S5 / UE22 / Méthodologie de l'introduction en écrits et finalités institutionnelles de l'EPS	2 CC de 2h30 en session 1	2 CC de 3h en session 1	Permettre aux étudiants de composer sur la durée officielle de la deuxième épreuve d'admissibilité du CAPEPS.
L3 / S6 / UE26 / Tous les EC regroupant l'UE	Un écrit de 3h comprenant l'ensemble des EC	Un écrit de 4h en session 1 et en session 2 & avancement du CT fin février	Permettre aux étudiants de composer sur la durée officielle de la première épreuve d'admissibilité du CAPEPS et de réaliser le CT avant les écrits du concours.
L3 / S6 / UE29 / EC Méthodologie de l'argumentation en écrit 2 et expertise de l'enseignant	Un écrit de 4h	Un écrit de 3h en session 1 et en session 2 & avancement du CT fin février	Permettre aux étudiants de composer sur la durée officielle de la deuxième épreuve d'admissibilité du CAPEPS et de réaliser le CT avant les écrits du concours.

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025
 à valider par le Conseil d'UFR du 24 juin 2024**

COMPOSANTE : UFR HSS - Département des Arts du spectacle

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Justification
L2 Arts du spectacle Cinéma/ Semestre 4 / UE6 Théories du cinéma 2/ 4AC61 & 4AC62/ Discours et théories 2 CM & TD	ECI - mode de calcul 5	demande de changement du mode de calcul n°5 au mode de calcul n°4	Cf document joint.
L2 Arts du spectacle Cinéma/ Semestre 4 / UE8 Courants et genres 2/ Y4AC81 Courants 2 & Y4AC82 Genres cinématographiques 2	ECI - mode de calcul 2	demande de changement du mode de calcul n°2 au mode de calcul n°4	
L3 Arts du spectacle Cinéma/ Semestre 5 / UE3 Cinématographies nationales et auteurs 1/ Y5AC31 Cinématographie nationale 1 & 5AC32 Auteurs 1	ECI - mode de calcul 2	demande de changement du mode de calcul n°2 au mode de calcul n°4	
L3 Arts du spectacle Cinéma/ Semestre 6 / UE6 Histoire et théories 2/ 6AC61A - Histoire et théories 2A & 6AC62B - Histoire et théories 2B & 6AC63C - Histoire et théories 2C	ECI - mode de calcul 2	demande de changement du mode de calcul n°2 au mode de calcul n°4	

Modification maquette

Modification MCC

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025
à valider par le Conseil d'UFR du 24 juin 2024**

COMPOSANTE : UFR HSS - Département d'Histoire

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Justification
L2 Histoire parcours sciences sociales/ Semestre 3/ UE5 Personnalisation		Ajout d'une UE facultative dans l'UE 5 pour renforcer la formation disciplinaire en géographie en lien avec le programme du concours.	Cf document joint
L2 Histoire parcours sciences sociales/ Semestre 4/ UE10 Personnalisation		Ajout d'une UE facultative dans l'UE 10 pour renforcer la formation disciplinaire en géographie en lien avec le programme du concours.	
L3 Histoire parcours sciences sociales/ Semestre 5/ UE5 Personnalisation		Ajout d'une UE facultative dans l'UE 5 pour renforcer la formation disciplinaire en géographie en lien avec le programme du concours.	
L3 Histoire parcours sciences sociales/ Semestre 5/ UE4 Transversale 5/ EC HINENS5 Initiation à l'enseignement	Modification des MCC de l'EC Initiation à l'enseignement 1. Un seul groupe de TD ouvert l'an prochain sur les deux qui existent actuellement, quel que soit l'effectif.	ECI (oral et/ou écrit) ; mode de calcul 2	
L3 Histoire parcours sciences sociales/ Semestre 6/ UE10 Personnalisation		Ajout d'une UE facultative dans l'UE 10 pour renforcer la formation disciplinaire en géographie en lien avec le programme du concours.	
L3 Histoire parcours sciences sociales/ Semestre 6/ UE9 Transversale 6/ EC HINENS6 Initiation à l'enseignement 2	Modification de l'EC Initiation à l'enseignement 2. Actuellement, cet EC correspond à un stage avec des heures d'encadrement des stages. Nous souhaitons récupérer les 24h TD récupérées en fermant le groupe de TD qui était consacré au 1er degré au semestre 5 dans Initiation à l'enseignement 1 pour doter cet EC de 24h TD + 1h / étudiant inscrit.	ECI (2 oraux) ; mode de calcul 1	
L3 Histoire parcours sciences politiques/ Semestre 6/ UE10 Personnalisation 2 Sciences politiques/ HIPHFRS4 Histoire de la France et de l'Europe du temps présent	Actuellement, les MCC prévoient: Session 1: 50%CC + 50%CT - écrit - 4 heures Session 2: 100% CT - écrit - 4 heures	Pour les 3 parcours Sciences politiques des L2 Histoire, Sociologie et Philosophie. ECI - écrit - 3 notes minimum, mode de calcul 2 (l'une des trois notes n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'UE)	Cf document joint
Masters Histoire/ Semestres 1 à 4/ Séminaires		Modifications relatives aux séminaires.	

Modification maquette

Modification MCC

Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025
à valider par le Conseil d'UFR du 24 juin 2024

COMPOSANTE : UFR HSS - Département des Lettres

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Justification
L3 Lettres modernes/ Semestre 6 / UE10 Personnalisation 4/ Y3LE1011 Didactique du français	Y3LE1011 Didactique du français" (13h CM, 12 h TD) Ce cours est mutualisé, pour la partie CM, avec les Sciences de l'éducation.	Nous demandons la démutualisation de cette partie. Nous allons en effet utiliser les heures des cours de Didactique du français pour la préparation au Capes que les étudiants passeront en fin de L3, et avons absolument besoin d'être entièrement maîtres pour orienter les contenus comme nous le souhaitons, sans considération de ce qui convient aux Sciences de l'éducation, qui n'auront pas les mêmes contraintes. Pas de modifications de MCC dans ce cours.	Cf document joint.
L1 Lettres parcours Enseigner et éduquer/Semestre 2/ UE10 Personnalisation 2/Y1LE102- Sciences	Pas de MCC indiquées, dans ce nouveau parcours.	Session 1: 100% CT - QCM - 1 heure Session 2: 100% CT - QCM - 1 heure	Cf document joint.

Modification maquette
Modification MCC

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025
 à valider par le Conseil d'UFR du 24 juin 2024**

COMPOSANTE : UFR HSS - Département de Philosophie

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Justification
L2 Philosophie parcours sciences sociales et parcours sciences politiques/ Semestre 4/ UE 7 /Y2PH71 Philosophie médiévale	Session 1 : 50% CC + 50% CT Session 2: 100% CT - écrit - 4 heures.	Session 1 : 100% CC Session 2: 100% CT - écrit - 4 heures.	Cf document joint.
L2 Philosophie parcours sciences sociales / Semestre 4/ UE 8 /Y2PH82 Philosophie analytique et du langage ET L3 Philosophie parcours sciences sociales / Semestre 6/ UE 10 /3PH101 Philosophie analytique et du langage	Session 1 : 100% CC Session 2: 100% CT - écrit - 4 heures	Session 1 : 100% CC Session 2: oral	
L3 Philosophie parcours sciences sociales et parcours sciences politiques/ Semestre 6/ UE 9 /YALPH6 Allemand philosophique	Session 1 : 50% CC + 50% CT Session 2: 100% CT - écrit - 4 heures.	Session 1 : 100% CC Session 2: 100% CT - écrit - 4 heures.	
L3 Philosophie parcours sciences sociales / Semestre 6/ UE 10 /YALPH6 Allemand philosophique	Actuellement, il est proposé une personnalisation: * Philosophie 6 (renforcement disciplinaire) OU * Sociologie 6 OU *Latin 6 OU * Grec 6	Ajout d'une d'UE de personnalisation de 48h en L3 parcours « sciences sociales » au S6, intitulée « Préparation au CAPES ». Cette UE de personnalisation serait l'enseignement « Textes et concepts » de master (4MPHI104) donné au second semestre de M2 de philosophie, et qui serait mutualisé avec les L3.	

Modification maquette

Modification MCC

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025
 à valider par le Conseil d'UFR du 24 juin 2024**

COMPOSANTE : UFR HSS - Département de sociologie

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Justification
L2 Sociologie/ Semestre 3 / Y2SOP31 Sociologie politique et Y2SOP32 Sociologie politique TD	En session 2, ces deux EC sont évalués séparément. Y2SOP31: session 2: 100% CT - écrit - 2 heures. Y2SOP32: session 2: oral 15mn.	Une seule évaluation en session 2: Y2SOP31 & Y2SOP32: session 2: oral 15mn.	Cf document joint.
L2 Sociologie/ Semestre 4 / UE6 Disciplinaire 4/ Y2SO61 Auteurs et théories 4	En session 2: oral - 15mn	En session 2: 100% CT - écrit - 2 heures	

Modification maquette

Modification MCC

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2024-2025
 à valider par le Conseil d'UFR du 24 juin 2024**

COMPOSANTE : UFR HSS - Département des Sciences de l'éducation et de la formation

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Justification
L1 Sciences de l'éducation/ Semestres 1 & 2 / 1MSED64 Accompagnement en VAE et savoirs professionnels		Introduction de 4 modules Enseigner et Éduquer	Cf document joint.
L3 Sciences de l'éducation Parcours Enseignement/Semestre 6/ UE10 Enjeux du travail enseignant 4/Y3LE1011 Didactique du français	Actuellement, cet EC Y3LE1011 est porté par le Département de Lettres.	Suite à la demande du Département de Lettres, il faut créer un code spécifique pour les étudiants de Sciences de l'éducation.	
Master DAFIR (IFACI)/ M1 / Semestre2 / 1MSED64 Accompagnement en VAE et savoirs professionnels	Session 1: 100% CC Session 2: 100% CT	Session 1: validation. Session 2: validation.	

Modification maquette
 Modification MCC

Demandes de modifications de maquettes pour la préparation au futur concours de recrutement des enseignants en histoire-géographie

Objectif : adapter la maquette du parcours Histoire et sciences sociales l'an prochain pour s'adapter au nouveau concours.
Des modifications qui sont à coût constant. Pas de création de cours ni de groupes de TD.

Licence 2 Histoire – Parcours Histoire et sciences sociales

Semestre	UE	Modification	MCC	Justification
3	Création d'une UE 5 bis facultative	UE avec les EC suivants (1 au choix) appartenant à la L1 de Géographie : - YGEO1CSM – Changements sociétaux et mondialisation - YGEO1CCDE – Changement climatique et dynamique environnementales	Assiduité (assister à la moitié des séances au moins) 1 crédit ECTS surnuméraire	Renforcer la formation disciplinaire en géographie en lien avec le programme du concours
4	Création d'une UE 10 bis facultative	UE avec un EC de la L2 de Géographie : - YGEO1CSM – Dynamiques des espaces urbains et ruraux	Assiduité (assister à la moitié des séances au moins) 1 crédit ECTS surnuméraire	Renforcer la formation disciplinaire en géographie en lien avec le programme du concours

Licence 3 Histoire – Parcours Histoire et sciences sociales

Semestre	UE	Modification	MCC	Justification
5	UE 4	Modification des MCC de l'EC Initiation à l'enseignement 1. Un seul groupe de TD ouvert l'an prochain sur les deux qui existent actuellement, quel que soit l'effectif.	ECI (oral et/ou écrit) ; mode de calcul 2	Adapter l'évaluation à la préparation des épreuves du concours. Au-delà de 20 étudiants, l'oral pourra être remplacé par un écrit.
	Création d'une UE 5 bis facultative	UE avec les EC suivants : - Y5CAPES – Compléments disciplinaires 1 (les étudiants suivent des cours au choix appartenant à la L2 Histoire) - 1 CM au choix : ○ YGEO1CSM ○ YGEO1CCDE ○ YGEO31IGP	Assiduité (assister à la moitié des séances au moins) 1 crédit ECTS surnuméraire	Renforcer la formation disciplinaire en histoire et en géographie en lien avec le programme du concours. Permettre aux étudiants de rattraper dans des cours de L2 des contenus disciplinaires liés au programme du concours.
6	UE 9	Modification de l'EC Initiation à l'enseignement 2. Actuellement, cet EC correspond à un stage avec des heures d'encadrement des stages. Nous souhaitons récupérer les 24h TD récupérées en fermant le groupe de TD qui était consacré au 1 ^{er} degré au semestre 5 dans Initiation à l'enseignement 1 pour doter cet	ECI (2 oraux) ; mode de calcul 1	EC destiné à préparer aux épreuves orales du concours. Les heures d'encadrement de stage serviront l'an prochain à proposer des heures de colles pour préparer les étudiants aux oraux.

		EC de 24h TD + 1h / étudiant inscrit.		
	Création d'une UE 10 bis facultative	UE avec les EC suivants : - Y5CAPES – Compléments disciplinaires 1 (les étudiants suivent des cours au choix appartenant à la L2 Histoire) - 1 CM au choix : ○ YGEO1CSM ○ YGEO1CCDE - YGEO31IGP	Assiduité (assister à la moitié des séances au moins) 1 crédit ECTS surnuméraire	Renforcer la formation disciplinaire en histoire et en géographie en lien avec le programme du concours. Permettre aux étudiants de rattraper dans des cours de L2 des contenus disciplinaires liés au programme du concours.

VERSION 2022-2023 (avant réforme)

Semestre 1						
Concertations 2020-2021				Préparation 2022-2023		
UE	Volume horaire	Volume horaire eqTD	ECTS	Intervenants prépositionnés	CM et groupes de TD	Répartition intervenants pour CM/TD
Disciplinaire 1 UE1 Pédagogies et sciences de l'éducation <i>(Mutualisé avec socio MAIS plus avec psycho, donc 100h en moins)</i>	50	150	6	Sciences de l'Education - HSS	50h CM	+ 1 CM de 2h présentation UE
	25		3	Collectif : MV, LL	1 amphi	Eric 6 CM de 2h = 12h
	25		3	ES, JB, MCF-H...		Laurent 6 CM de 2h = 12h
						Marie 6 CM de 2h = 12h
						Jacques 4 CM de 2h = 8h
						Matthieu 2 CM de 2h = 4h
Disciplinaire 2 UE2 Problématiques éducatives hors l'école -Éduquer à la santé -Pratiques éducatives hors l'école	50	75	6	Sciences de l'Education - HSS	50h CM	+ 2 CM de 1h (présentation UE)
	25		3	AP	1 amphi	Anne 12 CM de 2h = 24h
	25		3	MV + ND		Marie 6 CM de 2h = 12h
						Nathalie 6 CM de 2h = 12h
Disciplinaire 3 UE3 Auteurs et théories en sociologie 1 <i>(Sociologie porteur)</i>	50	207	6	Département de sociologie (HSS)	26CM + 24TD	Sociologie (1 titulaire + vacataires)
Transférable UE4 Méthodes et projet universitaires -Méthodes d'expression en langues étrangères (anglais, espagnol ou allemand) -Méthodes de travail universitaire 1 (IMU, IRD) -PPPE 1	50	339	6	Sciences de l'Education - HSS		-Vacataires LVE (12TD de 2h)
	24		3	Intervenants chargés de cours + ATER	-24h x 7gpes	-11 TD de 2h (IMU = ATER et vacataires)
	22		2		-22h x 7gpes	-PPPE (1CM de 2h Nathalie) + 2h X 12 groupes ?
	4		1		-1 CM +12 Grp	
Personnalisation UE5 Enjeux sociaux des pratiques éducatives -Qu'est-ce qu'apprendre ? -Métiers du travail social	50	75	6	Sciences de l'Education - HSS	25h CM	-Laurent 6 CMx2h
	25		3	-LL		-Jacques 6 CMx2h
	25		3	-vacataires	25h CM	12CM de 2h Mme Gléveau 6, Mme Festou 6)
	Total 250	Total 846	Total 30			

PROPOSITION SUITE À LA REFORME

Semestre 1						
Concertations réforme – 2 avril 2024						
UE	Volume horaire	Volume horaire eqTD	Remarques Réforme		CM et groupes de TD	Répartition intervenants pour CM/TD
Disciplinaire 1 UE1 Pédagogies et sciences de l'éducation	50 25 25	150			50h CM 1 amphi	
Disciplinaire 2 UE2 Problématiques éducatives hors l'école -Éduquer à la santé -Pratiques éducatives hors l'école	50 25 25	75			50h CM 1 amphi	
Disciplinaire 3 UE3 Auteurs et théories en sociologie 1	50	207			26CM + 24TD	Sociologie (1 titulaire + vacataires)
Transférable UE4 Méthodes et projet universitaires	50	339				
-Méthodes d'expression en langues étrangères (anglais, espagnol ou allemand)	24				-24h x 7gpes	-Vacataires LVE (12TD de 2h)
-Méthodes de travail universitaire 1 (IMU, IRD)	22	Module EE – INSPE (« Enseigner et éduquer ») Histoire géographie	Création d'un cours parallèle EE pour les étudiants qui veulent passer le CRPE		- 22h x 7gpes - Combien de groupes ? (6 ?)	-11 TD de 2h (IMU = ATER et vacataires) - 11H CM et 6H TD ? (à confirmer et/ou à affiner)
-PPPE 1	4				-1 CM +12 Grpes	-PPPE (1CM de 2h Nathalie) + 2h X 12 groupes ?
Personnalisation UE5 Enjeux sociaux des pratiques éducatives	50	75				
-Qu'est-ce qu'apprendre ?	25				25h CM	-Laurent 6 CMx2h -Jacques 6 CMx2h
-Métiers du travail social	25	Module EE – INSPE (« Enseigner et éduquer ») Mathématiques	Création d'un cours parallèle EE pour les étudiants qui veulent passer le CRPE		25h CM - 15H CM et 10H TD ? (à confirmer et/ou à affiner)	12CM de 2h Mme Gléveau 6, Mme Festou 6) Samuel Voisin, Cécile Ferré ? (à confirmer/vérifier)
	Total 250	Total 846	Total 30			

VERSION 2022-2023 (avant réforme)

Semestre 2						
Concertations 2020-2021				Préparation 2022-2023		
UE	Volume horaire	Volume horaire eqTD	ECTS	Intervenants prépositionnés	CM et groupes de TD	Répartition intervenants pour CM/TD
Disciplinaire 1 L'enfance en questions en sciences de l'éducation -Histoire de l'enfance et de la famille -Socio-anthropologie des cultures enfantines et juvéniles	50	225	6	Sciences de l'Education - HSS	2x25h CM 2 amphis ?	+ 2 CM de 1h (présentation UE)
	25		3	YM		Youenn 12 CM de 2h SEF ATER1 - 12 CM de 2h mutualisé
	25		3	JD	(Mutualisé avec socio ET avec psycho)	Julie 12 CM de 2h SEF ATER2 - 12 CM de 2h mutualisé
Disciplinaire 2 Développement au cours de la vie (psychologie)	50	75	6	Psychologie « porteur »	50h CM	EC psycho
Disciplinaire 3 Auteurs et théories en sociologie 2	50	207	6	Sociologie « porteur »	26CM + 24TD	Titulaire socio (Lucile ?) + vacataires
Transférable Accompagnement et méthodes -Méthodes de travail universitaire -Module « expression écrite » (hybride) -Module « compétences numériques 1 »	50	350	6	Sciences de l'Education - HSS		
			3	Intervenants chargés de cours	-13h x 7gpes	-IMU (ATER et vacataires)
			1,5		-24h x 7gpes	- MOOC ?
			1,5		-13h x 7gpes	-intervenants CEMU
Personnalisation ou Prépro Questions éducatives et sociales -Sociohistoire des contenus d'enseignement -Pratiques éducatives et enjeux culturels	50	108	6	Sciences de l'Education - HSS	2x25CM	+ 2 CM de 1h (présentation UE)
	25		3	IH INSPE		-Isabelle 12 CM de 2h
	25		3			-Nathalie 12 CM de 2h
	Total 250	Total 965	30			

PROPOSITION SUITE À LA REFORME

Semestre 2					
Concertations réforme – 2 avril 2024					
UE	Volume horaire	Volume horaire eqTD	Remarques Réforme	CM et groupes de TD	Répartition intervenants pour CM/TD
Disciplinaire 1 L'enfance en questions en sciences de l'éducation -Histoire de l'enfance et de la famille -Socio-anthropologie des cultures enfantines et juvéniles	50 25 25	225		2x25h CM 2 amphis ? <i>(Mutualisé avec socio ET avec psycho)</i>	+ 2 CM de 1h (présentation UE) Youenn 12 CM de 2h SEF ATER1 - 12 CM de 2h mutualisé Julie 12 CM de 2h SEF ATER2 - 12 CM de 2h mutualisé
Disciplinaire 2 Développement au cours de la vie	50	75		50h CM	EC psycho
Disciplinaire 3 Auteurs et théories en sociologie 2	50	207		26CM + 24TD	Titulaire socio (Lucile ?) + vacataires
Transférable Accompagnement et méthodes	50	350			
-Méthodes de travail universitaire				-13h x 7gpes	-IMU (ATER et vacataires)
-Module « expression écrite » (hybride) (Français)			<i>Ce n'est pas un cours parallèle : les étudiants INSPE (voie EE) et les « nôtres » suivent le cours</i>	-24h x 7gpes	- MOOC / CEMU Simon Lanot (intervenant +++) ⇒ Cours porté par le département SDE
-Module « compétences numériques 1 »				-13h x 7gpes	-intervenants CEMU
Personnalisation ou Prépro Questions éducatives et sociales -Sociohistoire des contenus d'enseignement	50 25	108		2x25CM Répartition CM/ TD : à déterminer	+ 2 CM de 1h (présentation UE) -Isabelle 12 CM de 2h
-Pratiques éducatives et enjeux culturels	25	Module EE – INSPE (« Enseigner et éduquer ») Sciences et techniques	Création d'un cours parallèle EE pour les étudiants qui veulent passer le CRPE		-Nathalie 12 CM de 2h Martine Boucher ?
	Total 250	Total 965	30		

Re: Session 2 pour Y2SOP31 et Y2SOP32

De : Rudy Amand <rudy.amand@unicaen.fr>

Objet : Re: Session 2 pour Y2SOP31 et Y2SOP32

À : Alexandra Houard <alexandra.houard@unicaen.fr>

Cc : Stephane Corbin <stephane.corbin@unicaen.fr>

jeu., 20 juin 2024 12:19

Madame Houard,

Comme convenu, je reviens vers vous au sujet des modifications de MCC.

En ce qui concerne l'enseignement de Sociologie politique assuré par Stéphane Corbin (en copie de ce message), je vous propose les modifications suivantes (surlignées en jaune orangé) qui devront s'appliquer également pour l'EAD :

	Codes	UE	Intitulés	Mutualisation - porteur	Liens de correspondances 2017-2022	Régime	Evaluation continue intégrale			Con
							Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 26h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)
Ancienne version	Y2SOP31	Obligatoire	Sociologie politique	Sociologie, Histoire, Philosophie	M.2SOP41					
	Y2SOP32	Obligatoire	Sociologie politique TD	Sociologie, Histoire, Philosophie	M.2SOP41					Ecrit et oral
Nouvelle version	Y2SOP31	Obligatoire	Sociologie politique	Sociologie, Histoire, Philosophie	M.2SOP41					
	Y2SOP32	Obligatoire	Sociologie politique TD	Sociologie, Histoire, Philosophie	M.2SOP41					Ecrit et oral

J'en profite également pour vous proposer une modification qui concerne un de mes enseignements :

	Codes	UE	Intitulés	Mutualisation - porteur	Liens de correspondances 2017-2022	Régime	Evaluation continue intégrale			
							Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 26h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)
Ancienne version	Y2SO61	Obligatoire	Auteurs et théories 4	Sociologie, Histoire, Philosophie	M.2SO61					Ecrit et oral
Nouvelle Version	Y2SO61	Obligatoire	Auteurs et théories 4	Sociologie, Histoire, Philosophie	M.2SO61					Ecrit et oral

N'hésitez pas à revenir vers moi pour toute question.

Merci beaucoup pour votre aide.

Modifications de maquette en master à partir de la rentrée 2024

Suite à une décision prise par le CRAHAM, porteur de deux des séminaires inscrits dans les maquettes de master, deux modifications sont apportées :

Changement des intitulés de deux séminaires

Les séminaires actuellement intitulés « Mondes anciens et médiévaux » et « Érudition et numérique » cèdent la place à deux séminaires intitulés « Mondes nordiques et normands médiévaux » et « La fabrique des sources : textes, objets, sites (de l'Antiquité à la Renaissance) ». De nouveaux codes devront être affectés à ces séminaires pour les 4 semestres.

Changements induits au sein parcours Métiers de la recherche en archéologie

Au sein du parcours Métiers de la recherche en archéologie, les changements suivants auront lieu dans les UE « Actualités de la recherche » :

-Au S1 (UE 7ARCSMR1), au lieu du séminaire « Mondes anciens et médiévaux » : choix entre les deux séminaires portés par le CRAHAM.

-Au S2 (UE 8ARCSMR), au S3 (UE 9ARCSMR) et au S4 (UE 0ARCSMR), au lieu du séminaire « Mondes anciens et médiévaux » : obligation de suivre les deux séminaires portés par le CRAHAM (d'où une augmentation de 12h / étudiant / semestre, sans augmentation globale des heures enseignées puisque ces séminaires sont mutualisés)